



Politique étrangère: mieux cibler les efforts

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Les députés qui effectueront la révision de la politique étrangère canadienne devront tenir compte des difficultés financières d'Ottawa et chercher à mieux cibler les efforts du Canada sur la scène internationale, s'entendent pour dire tous les partis fédéraux.

«Nos politiques doivent être réalistes. Nous ne pourrions pas, malheureusement, faire tout ce que nous voudrions. Ainsi, des choix difficiles devront être faits. Nos ressources étant limitées, nous devons concentrer nos efforts là où notre contribution aura le plus d'impact. Nous ne déclarons aucun tabou dans cet exercice d'examen de la politique étrangère», a déclaré hier le ministre des Affaires étrangères André Ouellet lors du débat sur la création d'un comité mixte spécial sur la revue de la politique étrangère.

Le chef bloquiste, Lucien Bouchard, partageait les vues du ministre à ce chapitre. «Il faudra cibler», a-t-il déclaré à la Chambre des communes.

«Le ministre a dit qu'il fallait faire des choix, mais il a dressé une fresque extrêmement large de ce que le Canada doit faire dans le monde, de la place qu'il doit occuper. Oui, je veux bien, mais il y a une question de moyens», a-t-il ajouté après avoir évoqué le poids de la dette fédérale.

Même s'il a apprécié la vision offerte par M. Ouellet, M. Bouchard a rappelé au ministre qu'il devait être moins ambitieux dans ses projets.

Le ministre avait énuméré un peu plus tôt une série de missions que le Canada ne pourrait abandonner.

D'ailleurs, a-t-il répété, il ne s'agit pas de tout jeter par-dessus bord. «Il existe beaucoup d'éléments solides de notre politique étrangère qui demeurent valables et nécessaires encore aujourd'hui», a-t-il déclaré, avant d'insister sur la promotion de la paix et la sécurité internationale, la participation aux organisations régionales et multilatérales et l'importance de défendre ses intérêts économiques et commerciaux.

Il a aussi souligné l'aide internationale, l'appui aux droits de la personne et à la démocratisation. Il a évoqué la nécessité de revoir les priorités régionales du Canada afin d'accorder plus d'importance à l'Amérique latine.

Il a toutefois pris le soin de souligner que son gouvernement voulait afficher une politique étrangère indépendante tout en ayant des relations d'affaires cordiales avec les Américains.

Évoquant le nationalisme québécois, M. Bouchard a pour sa part soutenu qu'une révision de la politique étrangère qui ne tiendrait pas compte des différents types de nationalisme et de leur impact sur les affaires internationales devrait être rapidement refaite.

Le porte-parole du Reform Party, le député Bob Mills, a aussi soulevé la question québécoise mais d'une autre façon.

Selon lui, le comité doit tenir compte de l'impact d'une séparation éventuelle du Québec sur les relations internationales du Canada et les nombreux traités qu'il a signés.

Autres textes en pages D16 et E10

Le Collège militaire de Saint-Jean Québec peut enclin à accepter l'offre d'Ottawa

ANDRÉ BELLEMARE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Le dossier du Collège militaire de Saint-Jean devient de plus en plus compliqué alors que le gouvernement du Québec ne paraît pas disposé à accepter la proposition d'Ottawa et de dépenser quelque six millions de dollars par an pour la location et l'entretien de l'établissement.

De leur côté, les opposants à la cessation des activités actuelles du Collège ont dénoncé tant le gouvernement canadien que celui du Québec. Le député péquiste de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, parle d'«un marché de dupes» alors que le président des Anciens du Collège, M. Fernand Bérard, accuse le premier ministre Chrétien d'«être prêt à vendre l'unité canadienne pour une peau de chagrin».

Cette offre de location du Collège au

prix de 1 \$, incluant le paiement par Québec des taxes municipales (environ un million de dollars) et des coûts de fonctionnement (5 millions par an), ne semble pas aussi «évidente» au ministre de l'Éducation, Jacques Chagnon, responsable du dossier à Québec.

«Ce n'est pas évident que c'est Québec qui va payer pour maintenir un établissement à Saint-Jean. Il y a différentes hypothèses. Il se pourrait que nous occupions le collège et que nous chargions au fédéral le coût de notre enseignement, a-t-il dit hier.

«Précisons en partant que c'est une offre que je n'ai pas reçue comme telle, a ajouté le ministre sur les ondes de Radio-Canada. Nous voulons déterminer d'abord ce que nous ferions dans ce bâtiment avant d'examiner quel sera notre statut de locataire, de propriétaire, etc. A la rigueur, moi, j'ai toujours préféré être propriétaire.

«C'est peut-être une location d'un dollar par année, mais nous n'en sommes pas rendus là. Je suis en contact tous les jours avec le ministre fédéral, M. Marcel Massé, et le dossier chemine. Ce n'est pas facile mais ça avance», a dit encore le ministre de l'Éducation.

L'opposition

Le recteur du Collège militaire de Saint-Jean, M. Roch Carrier, a expliqué que la proposition de louer l'établissement «est une ouverture faite au gouvernement du Québec suite sans doute à l'intervention très rigoureuse du premier ministre Johnson, vendredi dernier».

Dans l'esprit du porte-parole du Parti québécois, M. Brassard, «ce marché de dupes et cette véritable rebuffade ne sont pas étrangers à la tiédeur et à la valse-hésitation du premier ministre Johnson dans ce dossier».

Le gouvernement canadien vient tout simplement de servir à M. Johnson une fin de non-recevoir à la requête du Québec de maintenir la vocation militaire du Collège de Saint-Jean.

«Le message adressé par Ottawa au gouvernement du Québec est clair: si vous voulez faire quelque chose avec le Collège de Saint-Jean, on vous prête les locaux et débrouillez-vous avec le reste», dit encore le député de l'opposition.

Le chef du parti Action démocratique du Québec, M. Jean Allaire, a abondé dans le même sens que le député Brassard en ce qui regarde «le fédéralisme à genou de Daniel Johnson».

M. Allaire affirme que la situation du Collège Saint-Jean «donne une idée assez juste de ce qu'est le fédéralisme à tout prix».



Le ministre de la Défense, David Collenette (debout), a comparu hier devant le comité parlementaire de la Défense, flanqué du chef d'état-major des Forces canadiennes, le général John de Chastelain.

Ottawa détourne l'attention du problème de fond, soutient le Bloc

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Ottawa détourne l'attention du problème de fond, à savoir la place des francophones dans les Forces canadiennes, en offrant de louer la bâtisse du Collège militaire royal de Saint-Jean pour 1 \$ au gouvernement du Québec, a soutenu le Bloc québécois, hier.

«La question n'est pas de savoir si le gouvernement du Québec doit mettre la main sur cette bâtisse, mais s'il y a de la place pour les francophones dans les Forces canadiennes», a déclaré le député Gilles Duceppe du Bloc québécois.

Pour son collègue Jean-Marc Jacob, l'ouverture du Collège militaire de Saint-Jean a permis aux francophones de gravir lentement les échelons des Forces canadiennes. Ils représentent 30 p. cent des diplômés des collèges militaires au pays contre seulement 5,5 p. cent avant son existence.

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé, a expliqué hier que si le gouvernement du Québec accepte l'offre d'Ottawa de louer les installations du collège pour 1 \$, il pourra en faire une institution d'enseignement de son choix. Mais il n'est pas question de lui donner une vocation militaire.

«La défense nationale est une responsabilité fédérale et il est impossible que le gouvernement du Québec décide de son propre

cru d'y maintenir des activités militaires», a déclaré M. Massé. L'offre d'Ottawa vise ainsi à limiter l'impact de la fermeture sur l'économie régionale de Saint-Jean, non pas à maintenir de façon détournée un collège militaire francophone.

Si Ottawa préfère louer plutôt que vendre les installations du collège, c'est qu'il tient à préserver la même offre au gouvernement de la Colombie-Britannique. Or, le terrain du Royal Roads College de cette province vaut très cher et Ottawa tient à en demeurer propriétaire, a expliqué M. Massé.

Le ministre a précisé que Québec devrait assumer les frais d'entretien et les taxes pour une somme annuelle totale d'environ 6 millions s'il acceptait l'offre de location.

Les opposants à la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean ont aussi qualifié de canular l'offre de location pour 1 \$ de l'institution d'enseignement par Ottawa.

«Cette suggestion peut paraître à première vue une véritable aubaine. Ce n'est en réalité que de la poudre aux yeux qui cache une attitude méprisante à l'endroit d'une institution qui a été durant plus de 40 ans un symbole éloquent de l'unité canadienne», a déclaré le président du Club des anciens du collège, M. Fernand Bérard.

Flanqué de l'état-major des Forces canadiennes, le ministre de la Défense, David Collenette, a par ailleurs soutenu devant un comité parlementaire que le regroupement des collèges à Kingston

aura pour effet de promouvoir la cause du bilinguisme au pays.

«Je vous assure que ce regroupement aura pour effet de promouvoir, et non de faire reculer, le bilinguisme dans les Forces canadiennes. Le Royal Military College de Kingston va devenir complètement bilingue. (...) À compter de 1998, les élèves-officiers devront être fonctionnellement bilingues pour obtenir leur diplôme du collège militaire», a-t-il argué.

Le ministre a aussi promis de «tout mettre en oeuvre» pour créer un milieu accueillant pour les élèves-officiers originaires du Québec en offrant non seulement des programmes de cours mais aussi des services essentiels dans les deux langues officielles.

Sur la question des économies budgétaires, les officiers des Forces canadiennes ont indiqué qu'ils avaient tenu compte des frais de transferts des étudiants à Kingston dans leurs évaluations. Ottawa prévoit économiser 23 millions par année à la suite de la fermeture du Collège de Saint-Jean. Cette économie provient essentiellement de la réduction du personnel à la suite du regroupement des collèges.

Pour la critique Michel Gauthier du Bloc québécois, il serait toutefois surprenant que le gouvernement fédéral puisse épargner plus de 6 ou 7 millions par année. Il a demandé en comité parlementaire ce qu'Ottawa pourrait épargner en maintenant deux collèges militaires en opération, mais avec des effectifs réduits, sans obtenir de réponses.

La Défense se retirerait de tous les cours de langues

GEORGES LAMON

Le ministère de la Défense nationale se retirerait du Programme d'enseignement des langues secondes (française et anglaise) de l'ensemble des bases militaires pour les confier à la Commission des services publics fédéraux (Formation linguistique canadienne).

Même si une étude est actuellement en cours pour vérifier les coûts et les avantages des aspects pédagogiques de l'enseignement des langues secondes du programme militaire, la décision de transférer le programme du côté civil serait déjà prise. L'étude, confiée à un groupe de fonctionnaires travaillant au ministère, est dirigée par Charles Trotter, responsable de l'enseignement des langues à la Force Mobile.

Quelque 336 professeurs de langues permanentes font partie de ce programme, sans compter ceux employés à contrat ou sur une base indéterminée (temps partiel). Quel sort leur réserve-t-on? Nul ne le sait encore pour le moment.

D'ailleurs, selon Huguette Gagné, chargée du programme d'enseignement du français à la base des Forces canadiennes de Shearwater (Nouvelle-Écosse), l'annonce du retrait du ministère aurait même été faite par téléphone, d'Ottawa, au quartier général de Winnipeg. «Moi je l'ai appris par téléphone du responsable de l'Alliance de la fonction publique à Winnipeg, a-t-elle confié. Des rencontres ont déjà eu lieu entre John Carter, du Syndicat des professeurs, et le colonel Doug Taylor, responsable de la Direction de la formation professionnelle des langues à Ottawa. C'est plus qu'une étude, on en est rendu au stade des discussions de transfert.» Selon Mme Gagné, le colonel Taylor aurait déjà laissé entendre à certains militaires que le programme serait confié à la fonction publique. Un comité a été chargé de l'étude des modalités et du coût de transition du programme à la fonction publique, qui serait terminée en septembre 1995. Cette situation a évidemment semé l'inquiétude chez les professeurs au pays. «Les gens sont découragés c'est comme si on leur avait donné un coup de massue, a admis Mme Gagné. Ils ne s'y attendaient vrai-

ment pas du tout. On les laisse dans l'expectative.»

Officiellement, au ministère de la Défense nationale, on se borne à dire que rien n'a encore été décidé. «Nous étudions la possibilité seulement de transférer ces cours à la fonction publique, a précisé le capitaine Jacques Poitras, officier de relations publiques du ministère. Ce projet s'inscrit dans l'ensemble de la réduction de 15 p. cent des opérations des forces canadiennes. Le but consiste à réduire le nombre de bases et le personnel administratif. Rien n'est encore fait, a-t-il insisté. Nous n'en sommes qu'au stade des études préliminaires.»

Le capitaine Poitras a rappelé que la fonction publique fédérale dispensait déjà des cours de langues secondes à des officiers. On poursuivrait le même programme mais dirigé cette fois par la fonction publique fédérale.

Actuellement, le ministère de la Défense nationale compte trois écoles de langues et six centres enseignant le français et l'anglais. Ces écoles sont situées à Borden, Saint-Jean-sur-Richelieu et Ottawa (fran-

çais et langues étrangères). Les centres, eux, se trouvent à Valcartier, Saint-Hubert, Winnipeg, Esquimalt (Victoria), Halifax et Shearwater (Nouvelle-Écosse). La Défense nationale compte également de mini-centres offrant des cours de langues décentralisés pour une certaine clientèle militaire. Une étude a révélé qu'au sein des Forces canadiennes, il existe actuellement un manque de 14 258 anglophones bilingues et un surplus de 2861 francophones bilingues.

Mme Gagné s'étonne d'ailleurs qu'on veuille transférer ce programme revu et corrigé et parfaitement adapté aux militaires à celui de la fonction publique, à tout le moins différent. Ce qui lui faisait dire que ce sera difficilement adaptable aux militaires issus du rang (sous-officiers et non-officiers), représentant la moitié de la clientèle. D'ailleurs, elle rappelle qu'en janvier à Shearwater, le plus important centre pour le français de l'Atlantique, on avait même parlé d'augmenter de 69 à 80 la clientèle étudiante pour répondre au besoin. A son avis, avec ce «projet sans plan précis, le bilinguisme dans les Forces canadiennes va prendre un mauvais coup».

Peut-on marchander les droits de l'Homme?

« Parler de modernisation sans mentionner les droits de l'Homme est comme grimper à un arbre pour attraper un poisson. » C'est par ces paroles qu'un groupe d'intellectuels chinois a tenté de convaincre les autorités de leur pays de respecter les droits de l'Homme.



Ce sujet est de nouveau d'actualité parce que le gouvernement chinois réprime plus durement la dissidence au fur et à mesure que se rapproche le moment du départ de Deng Xiaoping et que se précise un éventuel renouveau du mouvement démocratique. Le Canada ne peut rester insensible à ce débat, au moment où il veut accroître ses liens avec la Chine, d'autant plus que ses traditions le portent à donner des objectifs moraux à sa politique étrangère.

Beijing vient de montrer que ces émois ne l'ébranleront pas. En effet, le gouvernement chinois a rabroué les USA, qui exigeaient des garanties au sujet des droits de l'Homme avant de renouveler la clause de la nation la plus favorisée, dont profite la Chine. Celle-ci s'est dite prête à renoncer à cette clause, clé de voûte du GATT, et accepterait, du même coup, de ne pas traiter sur un pied d'égalité avec les autres grands pays commerçants, plutôt que de mettre en péril la dictature du Parti communiste. Cette idée de lier le commerce et les objectifs

humanitaires est un concept américain d'une valeur très discutée. Ses promoteurs les plus enthousiastes sont souvent des industriels ou des syndicalistes qui en profitent pour éliminer des concurrents étrangers gênants. Et, ses principales victimes sont souvent ceux-là mêmes dont les droits sont bafoués.

Ed Broadbent, président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, pense que le Canada devrait exiger de ses partenaires commerciaux le respect des droits de l'Homme. Il accorde une grande importance à des droits qui sont plus sociaux que fondamentaux, comme les conditions de travail, par exemple. Or, il existe un cadre international, comme l'Organisation internationale du travail, pour améliorer la qualité de vie et faire respecter certains droits. Il n'est pas dit que des pressions et des menaces en dehors de ce cadre soient la meilleure façon de faire respecter les droits de l'Homme. Répondant à M. Broadbent, lors d'un colloque au Temple Emanu-El-Beth Sholom, Richard Le Hir, président de l'Association des manufacturiers du Québec, estime que les pays ont les droits qui correspondent à leur niveau de développement et qu'il ne faut pas leur imposer nos normes.

Ce point de vue sera bien vu à Beijing, où l'on soutient que les standards occidentaux ne s'appliquent pas à la Chine. Or, que demandent les intellectuels chinois? Rien de plus compliqué que le respect de la vie, de la liberté et de la sécurité, ainsi

que les libertés de conscience et d'expression. On ne voit pas quel stade de développement justifierait pour M. Le Hir de ne pas accéder à ces demandes. On ne voit pas davantage comment les pressions relativement molles préconisées par M. Broadbent pourraient faire fléchir un gouvernement qui s'obstine à ne pas les respecter. Il en ressort que le commerce et les droits de l'Homme forment un ensemble trop disparate pour être l'objet d'une politique simple et cohérente.

En fait, toute limitation au commerce et à la libre circulation des personnes est contraire à l'épanouissement des droits de l'Homme dans le monde. Elle encourage notamment la méfiance à l'égard de l'étranger, qui justifie les politiques aberrantes des gouvernements autoritaires. La transition du fascisme à la démocratie, en Espagne, a été facilitée par les millions d'Espagnols qui ont eu le droit de travailler à l'étranger et par les millions d'Européens qui y sont allés en vacances. Par contre, un embargo américain de plus de 30 ans contre Cuba n'y a pas ébranlé la dictature.

M. Broadbent a raison d'encourager le Canada à se préoccuper du respect des droits de l'Homme dans le monde. La globalisation, dont on parle tellement, offre de nouvelles possibilités de faire avancer cette cause. Mais pour que ces idées se répandent à travers le monde, il faut maintenir toutes les voies de communication grandes ouvertes.

Fredéric WAGNIÈRE

Le troc du sang

Quelque 900 personnes, qui ont été contaminées par le virus du sida lors d'une transfusion sanguine, avaient jusqu'à minuit, hier, pour faire un choix impossible: abandonner toute velléité de recours aux tribunaux ou laisser tomber une offre d'indemnisation provinciale, modeste mais sûre.



Un jugement, rendu lundi par une juge de l'Ontario, a aidé la majorité des victimes à trancher: la plupart ont accepté le dédommagement tout en s'engageant à se tenir tranquilles, à l'avenir. Compte tenu de la teneur du verdict, c'était la solution la plus sage. Mais cela ne change rien au caractère odieux du marchandage auquel elles ont été forcées de se livrer.

Le tribunal offre un demi-million de compensation à la famille d'un homme qui a contracté le sida sur une table d'opération. L'homme, aujourd'hui décédé, n'a jamais su qu'il avait été contaminé par le virus HIV: son médecin a préféré lui taire son état. Ken Pittman a vécu les derniers mois de sa vie sans savoir qu'à chaque contact sexuel, il risquait de tuer sa femme...

Dans son verdict, la juge affirme que les autorités médicales, compte tenu de l'état des connaissances à l'époque où l'intervention chirurgicale a eu lieu, ne peuvent être tenues responsables de la contamination. Mais elle les blâme pour ne pas avoir informé le patient, l'empêchant de se soigner et de protéger sa femme - aujourd'hui séropositive - contre les risques d'infection.

La ligne de responsabilité publique tracée par ce jugement est claire: les autorités médicales ont fait preuve de négligence après que M. Pittman eut été contaminé. Mais elles n'étaient pas en mesure de prévenir l'infection. Cette décision réduit de beaucoup les chances de victoire légale pour les autres victimes, qui s'en tiennent pour la plupart à la thèse de la négligence dans la distribution du sang.

Mais ce verdict a été rendu, alors que les informations sur le scandale canadien du sang commencent à peine à apparaître. Une commission d'enquête nationale a actuellement cours sur cette affaire. Et elle est susceptible de jeter un nouvel éclairage la-dessus. Bref, le dossier n'est pas clos.

Or, il y a trois mois, les provinces (exception faite de la Nouvelle-Écosse qui a réglé ses affaires toute seule), alliées avec les compagnies pharmaceutiques, la Croix-Rouge et les assureurs, offraient aux victimes un règlement hors cour, à prendre ou à laisser. Les gens disposaient d'un délai ridicule pour se décider. Toutes les demandes de prolongation de l'échéancier se sont heurtées à un refus. Bref, un troc cynique, dont on a vu le résultat hier: des personnes déjà privées du droit à l'espoir se sont vues, en plus, forcées d'abandonner leurs droits légaux.

Agnès GRUDA

La fraude

La fraude intellectuelle et la faute d'éthique de la recherche sur le cancer du sein commises par le Dr Roger Poisson, un oncologue réputé, sont graves. Elles ont semé l'inquiétude chez ses patientes, rejailli inévitablement sur ses confrères et semé des doutes sur la recherche.



Mais, dans cette histoire, il y a deux choses à considérer. La renommée et la compétence du Dr Poisson dans le traitement avant-gardiste du cancer du sein. Et sa faute professionnelle, en tant que chercheur.

Une faute qu'il paye très cher, depuis que la direction de l'hôpital Saint-Luc l'a appris, en 1991: le médecin a alors été relevé de toutes ses fonctions, à l'exception de sa pratique auprès de sa clientèle privée. Simultanément, la Faculté de médecine de l'Université de Montréal lui retirait son poste de professeur de chirurgie.

Une enquête interne a démontré que les irrégularités commises par le médecin n'ont eu aucune incidence sur les résultats de la recherche et n'ont aucunement mis en danger la vie et la santé de ses patientes. C'est pourquoi la direction de l'hôpital a décidé de ne pas alarmer inutilement ces dernières, nombreuses à être suivies par le médecin.

Reste LA question qui est sur toutes les lèvres. Cette faute professionnelle, cette entorse aux règlements coordonnant les protocoles de recherche, est-elle fréquente ou rarissime? D'autres chercheurs sont-ils, eux aussi, tentés de tricher pour mieux performer dans la course aux subventions de recherche? L'absence de contrôles sur la recherche ne fait qu'accroître cette inquiétude. C'est pourquoi, il est impérieux de mettre au point des mécanismes pour mieux encadrer les chercheurs, même si on affirme que la manière d'agir du Dr Poisson ne pourrait être ignorée, aujourd'hui.

Mais, avant toute chose, ce à quoi la population est en droit de s'attendre pour continuer à faire confiance et à respecter les médecins, c'est qu'ils ne dérogent jamais à leur code d'éthique professionnelle.

Claudette TOUGAS



DR. RESERVES

La boîte aux lettres

Inefficacité de la Direction de l'état civil

Me Guy Lavigne,
Directeur de l'état civil

■ Je veux vous faire part de mon insatisfaction la plus profonde à l'égard du service que vous donnez pour les demandes d'extraits de naissance, de mariage et autres, depuis la mise en vigueur du nouveau Code civil du Québec.

J'ai vu une émission de télévision au cours de laquelle vous vantiez les mérites de la réforme du Code civil et la vitesse avec laquelle les contribuables pourraient dorénavant recevoir les documents demandés. Vous avez notamment fait état de votre grande préparation pour répondre vite aux demandes.

En voyant les résultats obtenus, c'est-à-dire des délais de 30, 40 et même 60 jours avant d'obtenir des extraits qui ne consistent, soit dit en passant, qu'à reproduire des documents, il y a tout lieu de s'interroger sur l'efficacité de votre système. Je m'interroge sérieusement sur la façon de fonctionner de ce fameux système et j'ose espérer qu'il ne s'agit pas là d'un cancer généralisé au gouvernement. Bien que j'en doute très fortement.

De plus, je tiens à vous préciser que, « dans l'ancien système qui ne valait rien », un extrait (une photocopie) coûtait 10 \$. Ce qui était déjà exagéré et ce qui prenait tout de même quelques jours à obtenir. Aujourd'hui, avec le nouveau système à la fine pointe de la technologie et du raffinement, le minimum à payer est de 12 \$ et cela coûte jusqu'à 35 \$ pour obtenir un extrait dans les 24 heures. Il n'y a vraiment pas de quoi pa-

voiser. Je voulais vous faire part de ces considérations compte tenu de l'inefficacité totale de la Direction de l'état civil.

René MARTINEAU
avocat

Conséquences de nos choix

■ A la suite de la lecture de l'article de Michèle Ouimet intitulé « L'école, c'est l'affaire des filles », publié le 8 mars dernier, j'aimerais rappeler que si la gente féminine domine le milieu scolaire, tant par le nombre de ses étudiantes que par celui des enseignantes, c'est grâce à vous messieurs.

Dans la société patriarcale d'antan, les femmes étaient écartées des milieux de pouvoir. On les dirigeait plutôt vers les domaines dits féminins comme l'éducation et le secrétariat.

Maintenant, la plupart des domaines sont devenus majoritairement féminins et c'est votre relève qui en souffre, messieurs. Les garçons ne se reconnaissent plus à l'école, parce que les hommes ont choisi d'y être absents comme modèles.

Vous subissez les conséquences de vos choix.

E. BLAIS
Brossard

Ski et température

■ Dernièrement, nous avons pris connaissance, dans votre journal, d'une polémique sur les pronostics de la température influencés par le dieu Eole. M. Magnan, du Mont-Orford, se plaignait que les météorologues effrayaient les skieurs quand ils annonçaient des froids intenses en ajoutant le facteur éolien.

Les météorologues ont répliqué que, pour donner un pronostic juste, ils doivent nous

avertir du facteur vent afin d'éviter des blessures graves, comme des engelures au visage, lors de froids sous les -20C.

Pour ma part, j'espère que, l'hiver prochain, votre journal continuera à nous donner les pronostics en mentionnant le facteur éolien. D'ailleurs, au Mont-Tremblant, on nous avise toujours de la température au bas et au haut des côtes et de l'équivalence éolienne, afin de prévenir les skieurs pour qu'ils soient bien préparés à affronter ces rigueurs saisonnières.

Un skieur habillé chaudement avec une lunette efficace et de bonnes lunettes de ski peut faire du bon ski à -30 ou -40 degrés Celsius.

Enseignons lui à bien se préparer car, en montagne, il doit enlever 5 à 10 degrés aux pronostics, sans compter le facteur vent.

Jean-Louis GOUIN
Montréal

La carte Extra, pas si « extra »...

■ A tous les amateurs de sorties culturelles, soyez sur vos gardes, lorsque viendra le temps de chercher quelques rabais ou forfaits sur différents événements ou activités.

Ma mésaventure s'est produite au mois de juin 1993, lorsqu'un vendeur « Extra » s'est arrêté chez moi pour m'offrir un livret de coupons-rabais de cette compagnie spécialisée.

Comme j'avais déjà acheté ce type de produit avec d'autres entreprises (avec satisfaction), j'étais donc un coup d'oeil sur la qualité et l'intérêt des différents rabais offerts (restaurants, cinémas, théâtres, expositions, événements sportifs, etc.).

Sur chacun des rabais était spécifiée la date de validité de celui-ci (par exemple: janvier à

mai 1993). Comme il y avait plusieurs rabais dont la validité était échu (nous sommes en juin 1993!), le vendeur me rassura (et m'assura) que l'ensemble des rabais continueraient de s'appliquer pour l'année 1994 et que les ententes avec les participants avaient été reconduites.

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque vint le temps d'utiliser mes coupons-rabais au Théâtre du Nouveau Monde! En effet, le TNM ne faisait plus affaire avec la compagnie Extra, depuis plusieurs mois.

Mes coupons n'avaient donc plus aucune validité. En contactant un certain Monsieur Laramée (Directeur pour la région de Montréal), celui-ci me répondit ne pouvant rien faire et que, de toutes façons, il y avait d'autres coupons encore valides dans mon livret et qui pouvaient être utilisés...

Je lui mentionnai alors qu'il y avait incohérence entre le message véhiculé, lors de la vente, et le produit final (service offert). Rien à faire, il refusait de me rembourser mon 69,95 \$.

Cher Monsieur Laramée, quand vous achetez un service ou un produit, vous devez rechercher qualité, honnêteté, fiabilité!! Eh bien!, cela n'est pas mis en pratique, chez vous...

Benoit GOULET
Notre-Dame-de-Lourdes

N.B.

■ La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Opinions



Vue du Collège militaire de Kingston.

Kingston: on noircit la réalité

GINETTE LEBLANC

L'auteure est citoyenne de Kingston.

Citoyenne récente de Kingston, je suis outrée de lire de fausses informations au sujet de notre ville. Ce fut le cas avec la manchette du journal *La Presse* du 6 mars dernier, où on titrait «Pas de services en français à Kingston».

Je lis régulièrement *La Presse* (oui, je peux l'obtenir dans différents dépans de la ville) et je trouve que les articles récents ne reflètent pas la réalité et ne servent qu'à envenimer le débat sur la fermeture du Collège militaire de Saint-Jean. Je me sens une obligation morale de clarifier certains faits.

Aucun article n'a fait mention de l'existence de l'école Monseigneur Rémi-Gaulin, de Kingston. C'est une école primaire (de la pré-maternelle à la 8^{ème} année) qui existe, ici, depuis plusieurs années. Le personnel complet de l'école parle français et l'école est fréquentée par plus de 300 élèves. N'importe quelle famille habitant dans la région de Kingston (de Brockville à Belleville) a le droit d'envoyer ses enfants, sans frais, à l'école Rémi-Gaulin. Les enfants sont transportés par autobus scolaire gratuitement et un service de garderie est offert à l'école. De plus, la qualité de l'enseignement est égale à ce qui se donne ailleurs en Ontario (la qualité de l'enseignement en Ontario est, en général, discutée mais cela ne fait pas partie de ce débat).

De plus, personne ne mentionne le Centre Frontenac, dont la construction évaluée à plusieurs millions devrait commencer en 1994. Ce centre pour les francophones de Kingston doit comprendre, entre autres, une école secondaire de langue française

(pour les élèves de Marie Rivier) et un centre de loisir. Les fonds pour la construction de ce centre proviennent des hommes d'affaires de la région et, également, de subventions gouvernementales. Le fait que la population francophone de Kingston pourrait augmenter ne servira qu'à justifier davantage les services en français.

Vous mentionnez aussi, dans votre article, que l'école Marie Rivier est «relogée dans une grappe de roulottes pré-usinées sans toilettes». Vous oubliez de dire que pratiquement toutes les écoles de la région ont des classes «portatives» (c'est le nom qu'on leur donne) dans leur cour d'école. Depuis plusieurs années, quand le nombre d'élèves augmente dans une école, on ajoute des «portatives», plutôt que d'agrandir l'école ou d'en construire une autre. Cette politique, qui relève des différents paliers de gouvernement, est peut-être discutable, mais il serait faux de prétendre qu'elle ne s'applique qu'aux écoles francophones.

Il est vrai que toutes les écoles de la région relèvent de deux Commissions scolaires, l'une publique et l'autre catholique et qu'il n'y a pas d'entité qui est responsable des écoles françaises seulement. Il est également vrai que seulement deux des 18 membres de la section française de la Commission scolaire catholique sont francophones. Somme toute, la situation n'est peut-être pas idéale, mais elle est loin d'être aussi pénible qu'on le dit.

Les francophones de Kingston se débattent pour obtenir plus de droits et il est certain qu'une augmentation du nombre de francophones dans la région servirait notre cause. Le nombre justifie la demande. Plusieurs activités sociales ont été entreprises dans le passé et ont dû être annulées à cause du manque de participation. Elles pourraient renaître.

Une police sans armes au Québec: s'agit-il d'une idée illusoire?

YVES DURÉ

Ex-policier de la Sûreté municipale de La Pocatière, l'auteur est détenteur d'une maîtrise en criminologie de l'Université d'Ottawa.

Est-ce une idée illusoire de songer à une police sans armes au Québec? Sûrement, dans la mesure où les policiers sont confrontés parfois à des situations particulièrement dangereuses. Je ne doute pas que le port de l'arme chez les policiers soit nécessaire, lors de certaines interventions qui les confrontent à des individus dangereux. Par contre, laissez-moi apporter quelques nuances à cette affirmation.

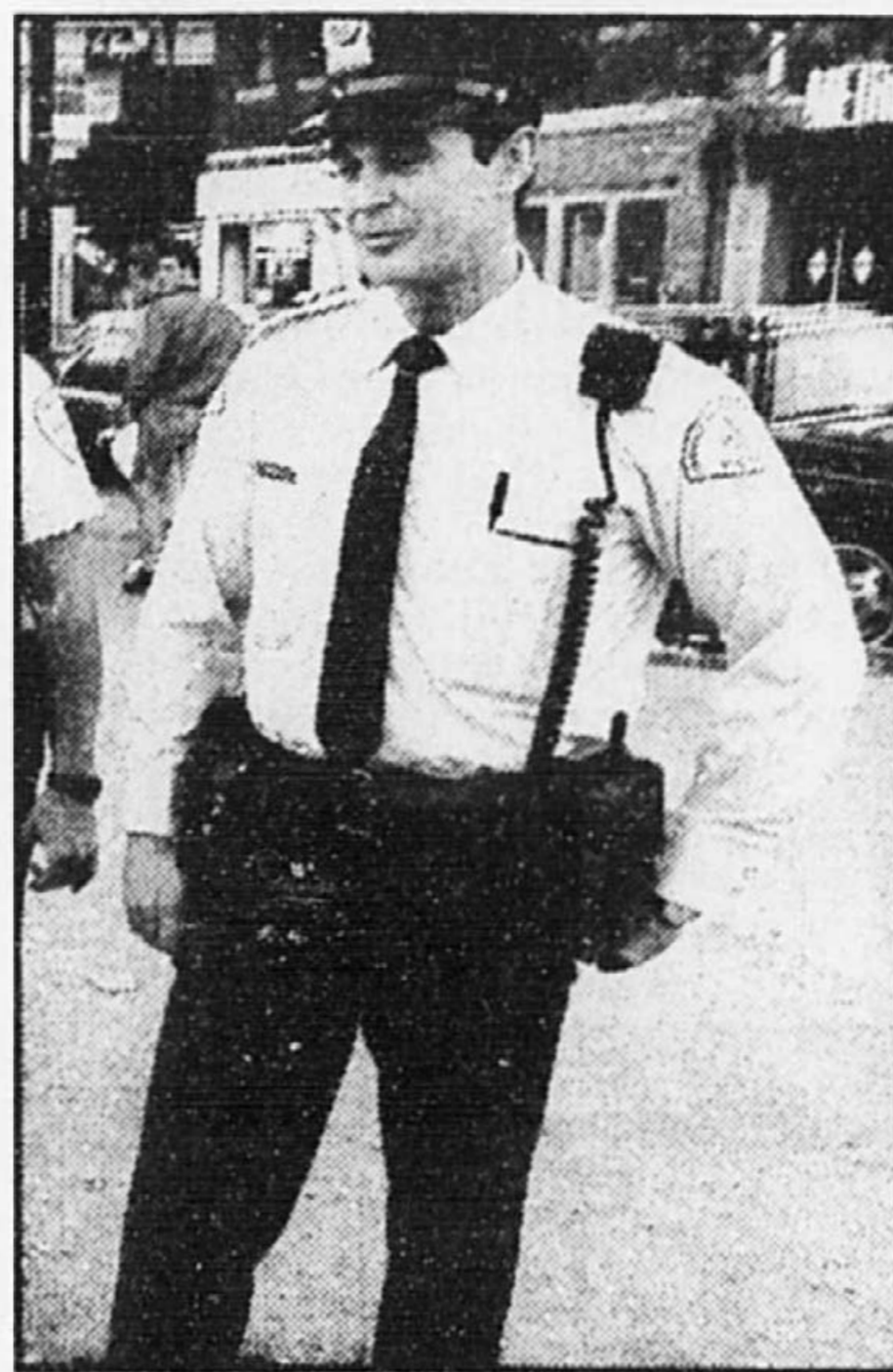
Il semble peut-être aberrant de se questionner sur ce qui apparaît comme une évidence, mais posons-nous la question suivante: en quoi l'arme de service d'un policier peut être utile si celui-ci n'est pas en mesure d'anticiper l'intention malsaine d'un individu prêt à l'abattre? La prétention veut que le policier soit à l'affût de tous les dangers possibles et que l'arme de service lui permet de préserver sa vie et celle d'autrui. Pourtant, il ne devient pas un devin au moment où il endosse son uniforme.

Pour qu'une arme à feu soit utile au policier, il faut, au minimum, que celui-ci puisse anticiper les dangers susceptibles de survenir. Le cas échéant, nous comprenons tous que si l'intervention armée est inévitable pour préserver des vies humaines, que le policier se présente sur les lieux avec une arme à feu pour contrer les risques imminents. Par contre, dans la situation inverse, plusieurs études montrent que le port de l'arme, non seulement ne prémunit pas les policiers contre les dangers, mais incite les individus prêts à tout pour éviter leur arrestation à tirer sur celui qui menace de les arrêter et même de les abattre, s'il le juge nécessaire.

Je désire immédiatement m'éloigner du concept d'une police «bonbon» qui nierait, à tous les égards, la nécessité de la répression de la criminalité et du port de l'arme pour les policiers dans certaines circonstances. Je souscris, néanmoins, à la thèse des études qui attribuent une large part des dangers auxquels sont confrontés les policiers à la perception qu'ils se font, eux-mêmes, de leur travail, idée qui est aussi véhiculée dans les médias d'information. Je suis le co-auteur du livre *Désarmer la police? Un débat qui n'a pas eu lieu*, écrit en collaboration avec Line Beauchesne (Ph.D.), professeure au département de criminologie de l'Université d'Ottawa. J'aimerais ici raconter quelques observations issues d'un examen de la littérature scientifique sur cette question et d'entretiens avec des dirigeants policiers municipaux du Québec (patronaux et syndicaux).

À l'origine, le rôle de la police, au Québec, visait essentiellement à faire la répression des comportements considérés opposés aux bonnes mœurs de l'époque. Le rôle de la police actuelle s'avère de plus en plus large et de plus en plus complexe. Si bien que plusieurs ignorent que la majeure partie du travail d'un policier, aujourd'hui, n'a rien à voir avec le contrôle de la criminalité (70 à 80% de son travail ne concerne pas le contrôle du crime). Des policiers avouent que la majeure partie de leur temps consiste, entre autres, à remplir de la paperasse.

Une étude publiée par le Solliciteur général du Canada, en 1990, indique que moins de 4% des appels reçus par la



Les quelques policiers communautaires servent surtout à redorer l'image de la police.

police sont liés à des risques mettant en péril la vie des gens. Nous pouvons présumer que les policiers ne sont pas soumis à autant de dangers qu'ils le prétendent. D'autant plus que la même étude souligne que la police est généralement appelée à se rendre sur les lieux de l'événement plusieurs minutes après que l'agression ou tout autre crime violent a eu lieu. Certes, les policiers interviennent dans les cas de meurtre, mais combien de ceux-ci sont sur les lieux, lors de la commission de ce crime violent?

À ce propos, laissez-moi vous raconter l'anecdote de ce chercheur américain de grande renommée (David H. Bayley), qui voulait réunir des policiers newyorkais qui avaient souvent été confrontés à des situations présentant des risques pour leur vie. L'étude visait à construire, à partir de l'expérience de ces policiers, un profil sur la meilleure façon d'intervenir dans ce genre de situation. Le chercheur a du mettre un terme à son projet, lorsqu'il a réalisé que les policiers pressentis n'avaient pas été, en fait, suffisamment confrontés à des situations risquées pour produire un profil sur la façon d'intervenir. Cela ne ressemble pas à l'image médiatique de la réalité du travail de la police américaine.

D'autres études sur le sujet soutiennent que les policiers abattus n'ont généralement pas anticipé le danger et/ou, ont fait preuve d'une trop grande témérité lors de l'intervention. Certains commentaires des policiers interrogés au cours de notre étude confirment cette affirmation. Je songe à ces policiers qui soutiennent que les vrais policiers portent une arme parce qu'ils se doivent d'intervenir sur le champ afin de neutraliser un malfaiteur. Évidemment, dans cette perspective, le souci de minimiser les risques m'apparaît douteux.

Que dire, également, de ce policier qui m'informe avoir pointé une arme à feu sur un individu déjà neutralisé par d'autres policiers. Il prétend avoir fait cela pour montrer à l'individu qu'il devait le respect à la loi et à la police. Et que dire de cet autre dirigeant policier qui explique ainsi le rôle de la police au cours d'un vol à main armée afin de minimiser les risques que quelqu'un soit tué: «S'il vous plaît, descendez-moi ce gars là, le plus vite qu'il se cou-

che droit-la. Il n'y a pas d'autres alternatives; lui a choisi sa job, nous autres notre job.» Il devrait pourtant être conscient que c'est précisément avec une telle logique que se font les prises d'otages et les échanges de coups de feu fatals pour des personnes innocentes.

En dépit de la nouvelle réalité de leur travail qui concerne, de plus en plus, d'autres préoccupations que celles du contrôle de la criminalité, les policiers refusent l'idée de limiter le port de l'arme à des policiers susceptibles d'intervenir dans des situations dangereuses. Je ne dis pas que la solution réside là, mais pourquoi ne pas imiter, par exemple, le Japon qui fait cette différenciation entre des policiers comme nous les connaissons et d'autres qui sont orientés davantage vers le travail communautaire. Pourquoi ne pas songer à des policiers identifiés comme des intervenants de première ligne, préoccupés par la majeure partie du travail actuel de la police? Pourquoi ne pas limiter le port de l'arme à des escouades spéciales chargées d'intervenir dans les situations dangereuses mettant en péril des vies humaines?

Le problème réside dans la façon dont nous concevons le rôle de la police. Tant que nous nous obstinerons à attribuer à la répression de la criminalité des vertus qui ne lui appartiennent pas et que nous croisons que l'efficacité de la police doit passer par son pouvoir de répression et son aspect militaire intimidant, il est à parier que nous ne réussirons jamais à nous attaquer aux sources des problèmes. J'ai la conviction que nous avons besoin d'un avantage de gens préoccupés par une volonté de résoudre des conflits avec la communauté que de redresseurs de torts caractérisés par leur pouvoir de répression.

Le grand malheur des services de police municipaux au Canada se situe précisément dans cet espoir d'instaurer une intervention communautaire sans trop modifier le caractère militaire de la police parce que, dit-on, cela risquerait de détruire le prestige des policiers. Demandez à un policier de vous nommer les critères qui servent à évaluer son travail; il est peu probable qu'il vous fasse mention de ses interventions proactives afin d'intervenir avec la communauté pour proscrire des conflits et la violence. Le bon policier demeure encore aujourd'hui celui qui fait plusieurs arrestations, émet plusieurs billets de contravention, etc. Quand les policiers décident de se comporter en «mauvais» policier, ils menacent tout simplement de cesser leurs activités lucratives et répressives.

L'illusion est de croire qu'une police militarisée et répressive est la solution aux problèmes de la criminalité. La répression sert dans la mesure où elle permet de mettre un terme à une situation problème; mais, demandez à une femme violentée si elle a l'impression que son problème est résolu à la suite de l'arrestation du mari violent.

Pourquoi songer à un certain désarmement de la police? Parce que je sais qu'il ne pourra pas se faire sans modifier les critères de recrutement des candidats et de promotion du travail policier. Il faudra croire réellement aux avantages de l'intervention proactive de la police avec la collaboration de la communauté. Aujourd'hui, la définition du «vrai» policier n'inclut pas encore ceux et celles qui préconisent ce travail proactif de la police. D'ici à leur reconnaissance, les quelques policiers communautaires servent surtout à redorer l'image de la police, sans plus.

Comment en est-on arrivé à perdre même le Bye Bye à Radio-Canada?

FRANCE DAUPHIN

L'auteur écrit au nom de la Coalition pour la défense des services français de Radio-Canada.

Mme Louise Cousineau, Depuis plus de cinq ans, la Coalition pour la défense des services français de Radio-Canada dénonce publiquement le sous-financement du réseau français de Radio-Canada.

La Coalition n'est pas un mouvement subversif ou une association de visionnaires, pas plus qu'un regroupement d'employés de Radio-Canada désireux de sauver des emplois.

Nous sommes des artisans qui relèvent quotidiennement le défi de faire des programmes de télévision que les gens aiment. Nous avons fait les *Bye Bye*, les bons et les mauvais. Nous avons travaillé à *Cormoran*, *Au temps d'une paix*, à la série *Des dames de cœur* et à bien d'autres émissions. Nous avons une lecture de l'intérieur des problèmes de la SRC. C'est un point de vue qui n'est pas souvent publicisé. Nous considérons que Radio-Canada n'est pas une institution comme les autres et le public a le droit de savoir.

Dans votre article intitulé «Pauvre Radio-Canada—Bye, Bye, adieu!», vous considérez que c'est une question de choix de gestionnaires de ne plus présenter le *Bye Bye*. Nous sommes d'accord avec vous, mais les véritables

choix ne sont peut-être pas ceux que vous dénoncez.

Quand vous mettez en balance le *Bye Bye*, une émission annuelle d'une durée de quatre-vingt-dix (90) minutes qui coûterait réellement, selon vous, un million de dollars à la Société et la série *Mon amour, mon amour*, une émission quotidienne qui doit remplir 185 heures de temps d'antenne avec des budgets de moins de 12 000 \$ par heure d'émission, on est bien loin des trois millions dont vous parlez. Vous comparez des pommes et des oranges.

Depuis plus de 10 ans, c'est la programmation du réseau français qui fait les frais des restrictions budgétaires de la Société Radio-Canada. Depuis des années, on affame littéralement la programmation du réseau français et on investit continuellement et de plus en plus dans la programmation du réseau anglais. En 1976, les budgets par heure d'émission étaient pratiquement égaux aux deux réseaux. Comment se fait-il que le réseau anglais de Radio-Canada dispose, en 1994, de 37 500 \$ de budget par heure d'émission, alors que le réseau français ne dispose que de 18 000 \$? Comment se fait-il que l'écart entre les budgets directs d'émissions soit passé, de 1987 à 1994, de 42 millions à 76 millions de dollars entre les deux réseaux? Les deux télévisions ont pourtant le même mandat et produisent le même nombre d'heures d'émissions. La Société a pourtant l'obligation de chercher à produire des

émissions de même qualité. Voilà ce qu'il faut mettre en balance; les choix qu'il faut questionner.

Retirer de la grille le *Bye Bye* est un geste d'éclat. En agissant de la sorte, la direction du réseau français de Radio-Canada reconnaît publiquement qu'elle n'a pas assez d'argent pour continuer de produire comme dans le passé. Plus question maintenant d'enlever des heures de répétition, de diminuer le nombre d'acteurs, de faire des doubles sources plutôt que des reportages, en souhaitant naïvement que le spectateur ne se rende compte de rien. Bien sûr qu'il ne se rend compte de rien, il trouve ça plate... Désormais, ça va paraître au petit écran; ou plutôt non, les émissions vont disparaître du petit écran!

On a trop souvent tendance à l'oublier, le réseau français de Radio-Canada a été au cœur du développement culturel de la société francophone et il en est encore le principal outil de promotion. Depuis 15 ans, la Société Radio-Canada a favorisé le réseau anglais sous prétexte de contrebalancer l'influence américaine. Les cotes d'écoute du réseau anglais en disent long sur leur échec. Cela s'est fait au détriment du réseau français. Et même si de le dire n'est pas «politiquement correct», il est temps que ça se sache.

Riche de ces données, le public aura toujours le privilège de demander des comptes à qui il souhaite. L'information n'est-elle pas la clé-de-voûte d'une société responsable.



Retirer de la grille le *Bye Bye* est un geste d'éclat.

Monde

Le rapport Canada-21 privilégie l'aspect militaire de la sécurité

JOONEED KHAN

Près de la moitié des 37 recommandations du Conseil Canada-21 ont trait aux choix militaires qui s'imposent au pays avec la fin de la Guerre froide, la plus importante étant sans doute celle qui veut « modifier radicalement la politique actuelle consistant à offrir une carrière permanente à de nombreux militaires ».

« Il faudrait accorder un contrat de deux ou trois ans aux nouvelles recrues de l'armée de terre et exiger d'elles qu'elles servent ensuite pendant un ou deux ans dans une Réserve revitalisée », dit le rapport de 85 pages intitulé « Le Canada et la Sécurité commune au XXI^e siècle ». « Très peu de ces personnes se verraient offrir un contrat prolongé ou un contrat permanent », ajoute-t-il.

Il propose par ailleurs que le Canada renégocie ses engagements envers l'OTAN, n'en conservant qu'une contribution réduite au programme des infrastructures d'une Alliance transformée en organisme de sécurité collective de la nouvelle Europe. Mais le Canada doit rester membre du Conseil de l'Atlantique-Nord ainsi que de la Conférence sur la sécurité et la coopération (CSCE).

Ces recommandations sont adressées au gouvernement par un groupe constitué privément dès janvier 1993, financé par des fondations diverses au rythme de 500 000 \$, et ne constituent nullement des énoncés officiels, a affirmé hier à La Presse un porte-parole du conseil, Peter Roberts, ancien ambassadeur en URSS.

Il a admis que le rapport laissait l'impression que la sécurité du Canada dans le monde post-Guerre froide continuait de dépendre démesurément du facteur

militaire et pas assez de composantes non militaires comme l'économie, la démocratie, la culture, ou encore la diplomatie régionale, la coopération Nord-Sud et l'écologie.

« C'est que l'exercice commença l'an dernier comme une analyse de la politique de défense, bien qu'il s'agisse pour nous de défendre un mode de vie et pas strictement un territoire », a-t-il dit.

Quant au fait que le rapport ne plaide ni pour la réduction des dépenses militaires ni pour la hausse de l'aide au développement, mais base ses propositions sur le maintien des budgets actuels, le D^r Douglas Bland, vétéran des Forces canadiennes recyclé dans la vie civile consultant en matière de défense et de sécurité, a souligné à La Presse que « nous avons innové en ce sens que nous suggérons de restructurer les arrières, c'est-à-dire le

personnel et l'administration, pas seulement la fine pointe des armements ».

Au niveau de la « fine pointe », Canada-21 recommande la fin des achats d'armes et équipements « conçus pour la défense contre des menaces potentielles » et l'abandon du recours aux blindés et à l'artillerie lourds, à l'appui air-sol d'avions de chasse et à la guerre anti-sous-marine. Il propose plutôt le patrouillage des côtes par de petits navires, et surtout le remplacement des trois sous-marins commandés à l'étranger par trois navires de ravitaillement polyvalents construits au Canada.

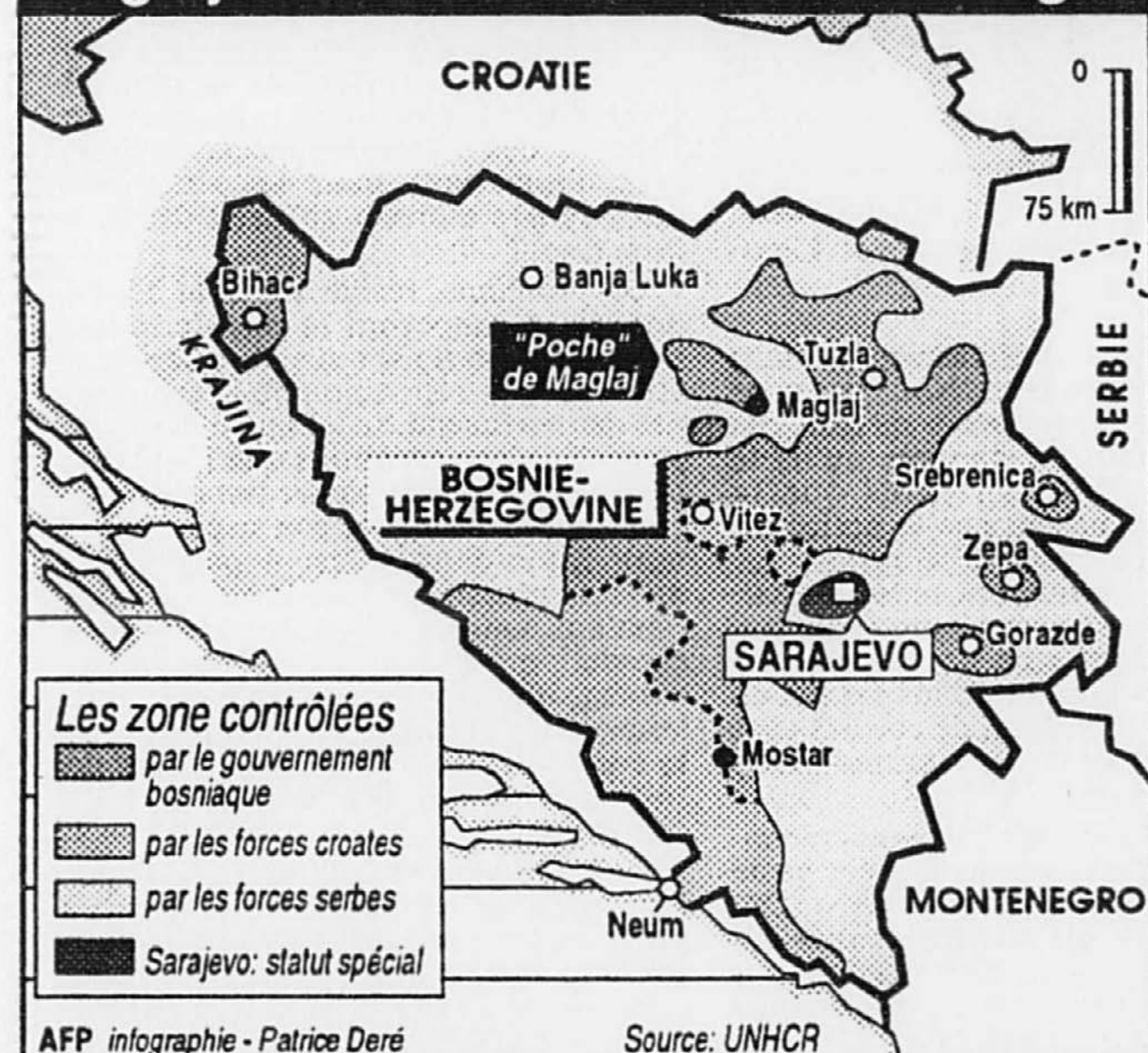
À propos du maintien de la paix, le conseil recommande que le Canada « joue un rôle de premier plan dans la création, à l'ONU, d'un système de commandement et de contrôle efficace pour les opérations » de ce genre. Il veut que le Canada y affecte une « force permanen-

te » de deux bataillons d'infanterie mécanisée (2500 hommes). Il propose la création d'une unité spéciale au ministère de la Défense pour analyser l'expérience du Canada dans ce domaine.

S'agissant des domaines non militaires de la sécurité nationale, le conseil propose que les coûts environnementaux soient intégrés aux prix des biens et services, que les subventions soient liées au développement durable, que soient supprimés les obstacles tarifaires et non tarifaires contre les pays du Sud, que l'aide au développement privilégie le développement communautaire et pénalise les achats d'armes au Sud, et se distingue ici des fonds consacrés à l'expansion des exportations et aux subventions internes.

À ce sujet, l'ACDI est appelée à « réduire sensiblement son personnel de gestion » et à « se concentrer sur ses responsabilités fonctionnelles ».

Maglaj: 100 000 musulmans assiégés



Les Serbes de Bosnie lâchent du lest

d'après AFP et Reuter
BELGRADE

Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a annoncé hier que ses forces étaient prêtes à faire de nouvelles concessions territoriales et à céder 10 p. cent du territoire de la Bosnie.

À Sarajevo, où le cessez-le-feu tient depuis près d'un mois, le service des tramways a été officiellement rétabli tandis que les Serbes, qui ont retiré leurs armes lourdes autour de la capitale bosniaque, maintiennent leur pression sur l'enclave musulmane de Maglaj, au nord.

Les forces serbes n'avaient en effet toujours pas permis hier à un convoi d'aide humanitaire d'atteindre Maglaj, où 100 000 personnes sont assiégées depuis neuf mois, en dépit de l'injonction lundi soir du Conseil de sécurité, exigeant une levée du siège « sur le champ ». Seize mille civils sont au bord de la famine à Maglaj et le porte-parole du HCR, M. Peter Kessler, a accusé les Serbes de faire « du nettoyage ethnique par la faim ». M^{me} Sadako Ogata, Haut commissaire pour les réfugiés aux Nations unies, s'est déclarée « vivement préoccupée » par le sort de l'enclave musulmane de Maglaj (nord de la Bosnie), hier soir à Zagreb, à l'issue d'un entretien avec le chef de la diplomatie croate, M. Mate Granic.

Le président serbe Slobodan Milosevic, à qui M^{me} Ogata a demandé hier à Belgrade « d'user de son influence » pour obtenir le libre passage du convoi, a « promis de s'en occuper », a-t-elle dit.

D'autre part, le chef des Casques bleus en ex-Yougoslavie, le général Jean Cot, relayant les critiques françaises et américaines, a revendiqué le droit pour les militaires de décider d'une riposte aérienne, sans avoir à en référer préalablement aux autorités politiques de l'ONU.

Quant aux propositions territoriales des Serbes de Bosnie, M. Karadzic a déclaré que ses forces contrôlaient « 72 p. cent du territoire (de la Bosnie). Nous sommes prêts à céder (...) une partie du territoire serbe pour la paix mais sûrement pas une grande partie. Je pense que nous conserverons 56 à 57 p. cent du territoire ».

Cette concession territoriale, plus importante que les chiffres récemment avancés par les dirigeants serbo-bosniaques, représenterait un peu plus du cinquième — 22 p. cent — des 72 p. cent de territoire contrôlés par les Serbes.

La déclaration de Radovan Karadzic intervient alors que Russes et Américains multiplient leurs efforts pour parvenir à un règlement global du conflit en Bosnie.

Selon des diplomates occidentaux, Moscou et Washington jouent de la diplomatie de la carotte et du bâton pour convaincre les Serbes de céder une partie du terrain conquis par la force à la fédération croato-musulmane en gestation.

Un accord entre Croates et Musulmans, parrainé par les États-Unis, prévoit la formation d'une fédération des deux communau-

tés et, selon le président Alija Izetbegovic, cet État fédéral en gestation devrait couvrir 60 p. cent du territoire de la Bosnie ce qui suppose des concessions serbes plus importantes que les 16 p. cent mentionnés par Karadzic.

Radovan Karadzic a réaffirmé qu'il n'avait nullement l'intention de boycotter les négociations.

Par ailleurs, l'ONU a fait égale-

ment état de bombardements survenus lundi autour des villes de Doboj et de Gradacac, sur les lignes de front entre Musulmans et Serbes dans le nord.

Enfin, les États-Unis vont envoyer cinq radars anti-artillerie et anti-mortiers qui seront servis par une soixantaine de soldats jordaniens placés sous l'autorité de l'ONU, a annoncé hier le Pentagone.

Les Clinton perdent le réseau de l'Arkansas

d'après AFP
WASHINGTON

Bill Clinton et Jimmy Carter: à 16 ans d'intervalle, deux présidents démocrates issus de petits états du Sud des États-Unis doivent se séparer de leur réseau d'amis face à la pression du système et des moeurs politiques en vigueur dans la capitale fédérale.

La démission lundi de Webster Hubbell, numéro trois du ministère de la Justice, prive M. Clinton et sa femme Hillary d'un de leurs amis les plus proches venus à Washington dans leur sillage.

Le réseau de l'Arkansas — des collaborateurs de longue date des époux Clinton à Little Rock — s'étiole peu à peu sous les coups de boutoir des enquêtes des médias et des intérêts de l'establishment washingtonien.

Vince Foster, un autre membre de la « famille » Clinton, originaire de Hope, le hameau où est né Bill Clinton, avait craqué en juillet 93. Sur une note retrouvée après son suicide sur les bords du Potomac, il dénonçait les moeurs politiques et médiatiques de la capitale.

Plusieurs autres proches du couple Clinton, peu préparés à l'univers fédéral de Washington, ont ainsi dû retourner dans l'Arkansas. Un parallèle saisissant peut être tracé avec la présidence Carter et les démêlés à l'époque de la « mafia » géorgienne.

MM. Clinton et Carter ont dans un premier temps, surtout pendant leur campagne électorale présidentielle, bénéficié du fait qu'ils étaient étrangers aux cercles washingtoniens et à leur influence. Tous deux n'avaient occupé avant d'accéder à la Maison-Blanche qu'un poste de gouverneur dans de modestes états du sud des États-Unis.

Une fois installés à Washington avec leur entourage provincial, cet avantage est devenu handicap face à l'administration, au Congrès et aux groupes de pression de toute nature.

En 1977, les accusations de naïveté et d'incompétence s'étaient abattues sur la présidence Carter, des premiers mois. Les affaires, grandes et petites (d'Hamilton Jordan à Bert Lance), se sont succédées avec pour résultat le départ peu glorieux des Géorgiens de la Maison-Blanche.

En 1993, après un intermède de 12 ans de présidence républicaine, les mêmes reproches d'amateurisme fleurissent au sein de l'élite de la capitale. Et le réseau de l'Arkansas se défait. Il ne reste plus à une haute fonction à la Maison-Blanche que le secrétaire général de la présidence, Thomas (Mack) McLarty, qui ait fréquenté les mêmes bacs à sable que Bill Clinton à l'école maternelle de Hope.

Autre avatar de l'Histoire : Bill

Clinton fait appel aux mêmes hommes — vieillissants de 16 ans — que Jimmy Carter pour colmater les brèches. C'est le cas de Lyod Cutler, prié il y a moins d'une semaine de remplacer Bernard Nussbaum, autre ami proche des Clinton et conseiller juridique pris dans les remous de l'affaire Whitewater.

La liste des anciens de l'administration Carter désormais aux commandes dans l'administration Clinton s'allonge ainsi de jour en jour.

Quant à la démission lundi soir de Webster Hubbell, c'est évidemment un nouveau coup dur pour les Clinton, même si M. Hubbell affirme que sa démission n'a rien à voir avec l'affaire Whitewater. Il s'agit de « questions privées » qui concernent son ancienne activité dans le cabinet d'avocats Rose à Little Rock, dans l'Arkansas, ville des Clinton.

Pendant cette affaire Whitewater s'est encore compliquée hier avec les révélations du New York Post selon lesquelles M^{me} Clinton aurait travaillé avec M. Hubbell dans une affaire qui fait l'objet d'une enquête.

Le cabinet Rose, dont M. Hubbell et M^{me} Clinton étaient partenaires, enquête sur les affirmations selon lesquelles M. Hubbell aurait facturé deux fois certains clients et gonflé des notes de frais. Selon des documents judiciaires rendus publics par le New York Post, M^{me} Clinton, M. Hubbell et Amy Lee Stewart, une autre avocate du cabinet Rose, ont représenté une société de parcouristes appartenant aux beaux-parents de M. Hubbell.

INCROYABLE!

à l'achat de ce
NOKIA 100

SEULEMENT
299\$

Autres modèles également disponibles en promotion.

Obtenez pour 227,40 \$ d'options GRATUITES

GRATUIT pour l'accès au Centre de messages pendant 6 mois.

GRATUIT pendant 6 mois sur tous les appels du week-end.

GRATUIT sur l'option Chez-soi pendant 6 mois. 30 appels de durée illimitée par mois.

GRATUIT sur l'option Facturation détaillée pendant 6 mois.

Bell Mobilité

Agent cellulaire autorisé

CTM	LAVAL 5330 boul. des Laurentides 628-9366	RIVE-SUD 3879 Taschereau (St-Hubert) 926-2020	MONTREAL EST 4880 boul. Métropolitain Est 729-2020
CENTRE DU TELEPHONE MOBILE LTÉE DEPUIS 1960	LAVAL 2271 boul. Le Corbusier 682-9366	ROSEMERE 244 boul. Labelle 979-3838	MONTREAL CENTRE 1239 rue Bellechasse 274-9366

Offre valide pour tout nouvel abonné sous contrat de 36 mois, excluant les forfaits Contact essentiel et Bronze. Frais d'activation, frais annuels d'accès au réseau, frais d'interurbain et d'abonnés étrangers non inclus. Taxes en sus. ATR MILES® International Holdings N.V. Bell Mobilité Cellulaire Inc., usager inscrit. Offre disponible chez tous les agents participants jusqu'au 16 avril 1994.

Possédez

votre propre condominium

Devenez

propriétaire, pour aussi peu que 270\$ par mois tout inclus

8 unités à 270,00\$ par mois
1 unité à 296,00\$ par mois
1 unité à 300,00\$ par mois
1 unité à 326,00\$ par mois
1 unité à 342,00\$ par mois
1 unité à 387,00\$ par mois
1 unité à 393,00\$ par mois
4 unités à 399,00\$ par mois

Tout inclus (Frais de Condo, taxes et services)
*base sur 6,5% sur 3 ans, 25% de commission

Évitez

les frais de condo et les taxes pour 3 ans

Occupez

immédiatement

Rapprochez

des événements de la vie de 10 000 à 10 minutes

LE ST-TIMOTHÉE

LE ST-TIMOTHÉE

LE ST-TIMOTHÉE

Le Monde

DÉPÊCHES

Rabin et l'OLP ne bougent pas

Les États-Unis acceptent un vote de l'ONU sur Hébron

ESSAIS NUCLÉAIRES Moratoire U.S. prolongé

Le président Bill Clinton a décidé de prolonger le moratoire sur les essais nucléaires américains jusqu'en septembre 1995 et souligné la volonté de Washington de parvenir l'an prochain à «une prolongation pour une période indéfinie du Traité de non-prolifération nucléaire». M. Clinton a informé lundi le Congrès de cette décision rendue publique hier matin et décidera l'an prochain si le moratoire doit être prorogé au-delà de septembre 1995, a indiqué son porte-parole Dee Dee Myers.

UNION EUROPÉENNE Nouvel échec

Les ministres des Affaires étrangères des Douze ont échoué hier dans leur nouvelle tentative de s'entendre sur la question de l'adaptation nécessaire des institutions à une Union européenne élargie à 16 membres, a indiqué hier soir le ministre luxembourgeois Jacques Poos. Une nouvelle réunion extraordinaire est prévue mardi prochain à Bruxelles sur cette question institutionnelle qui bloque l'élargissement de la Communauté à quatre nouveaux membres: l'Autriche, la Finlande, la Suède et la Norvège, a ajouté le ministre luxembourgeois.

d'après AP et AFP
WASHINGTON

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a de nouveau lancé hier un appel à l'OLP pour la reprise des discussions de paix. Mais à Tunis, l'OLP a répété qu'il résisterait «à toute pression ou tentative de compromis sur la nécessité de fournir une protection au peuple palestinien».

Devant un groupe de parlementaires pro-israéliens, M. Rabin, qui est à Washington pour deux jours, a de nouveau présenté ses excuses pour le massacre de la mosquée de Hébron. Mais, affirmant qu'«aucune balle, aucun couteau, aucun cocktail molotov, aucune pierre ne pourra affaiblir notre engagement en faveur de la paix», il a ajouté: «Il est temps de revenir à la table des négociations.»

Le chef du gouvernement israélien a cependant répété qu'il n'était pas question pour Israël d'accepter des compromis sur les questions touchant à sa sécurité.

À Tunis, à l'issue d'une rencontre entre M. Arafat et un négociateur américain, l'OLP a rappelé dans un communiqué qu'elle «refuse de se laisser détourner du

point central du problème», une résolution du Conseil de sécurité demandant l'envoi d'une force d'interposition dans les Territoires occupés, avant toute reprise des discussions de paix avec Israël.

Après 19 jours de résistance, les États-Unis ont finalement accepté hier un vote vendredi à l'ONU sur un projet de résolution, mais ils n'ont pas encore déterminé comment ils voteront, a annoncé hier soir un représentant américain aux Nations unies.

Selon le représentant de l'OLP à l'ONU Nasser Al-Kidwa, les États-Unis, qui ont retardé le processus au Conseil de sécurité depuis 19 jours, ont préféré éviter un vote pendant la visite à Washington de M. Rabin. Jusqu'à présent, Washington avait lié son soutien au projet de résolution à un engagement ferme de la part de l'OLP à reprendre les négociations avec Israël.

Le projet de résolution demandant des mesures pour garantir la sécurité des civils palestiniens des territoires occupés, y compris par une présence internationale, conformément à la Déclaration de principes israélo-palestinienne du 13 septembre. Le Conseil de sécurité demanderait aux copar-

ains du processus de paix (États-Unis, Russie) d'apporter le soutien nécessaire à ces mesures.

Pour montrer qu'ils ne sont pas aussi intransigeants que l'affirment les dirigeants palestiniens, quatre hauts responsables du Fatah, l'organisation de Yasser Arafat, ont rencontré hier des députés du Parti travailliste dans l'enceinte du parlement israélien, geste sans précédent qui a provoqué la colère de l'opposition de droite. Hisham Abdul Razik, chef de l'OLP dans la bande de Gaza, a accepté l'invitation des députés travaillistes. Mais il a déclaré que «la direction de l'OLP, après le massacre de Hébron, «ne peut plus continuer au même rythme et dans les mêmes conditions» les négociations de paix.

De son côté, le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres a reproché à l'OLP de menacer l'échéance du 13 avril fixée par l'accord de paix du 13 septembre dernier pour le début de l'autonomie de la bande de Gaza et de la région de Jéricho. «L'OLP dit toujours qu'elle veut qu'Israël respecte le calendrier et achève les négociations à temps. Mais s'ils reportent le début des discussions, ils en reportent aussi la fin.»



Une caricature de Yasser Arafat brandissant un fusil ornait une pancarte lors d'une manifestation hier à Jérusalem. PHOTO Reuters

Manif monstre en faveur des colonies

d'après AFP et Reuter
TEL AVIV

Quelque 50 000 manifestants de la droite israélienne se sont rassemblés hier soir à Tel-Aviv pour protester contre les concessions territoriales envisagées par le gouvernement travailliste dans le cadre de sa politique de paix.

Les manifestants ont répondu à l'appel du Conseil des municipalités juives de Judée-Samarie (Cisjordanie) et Gaza et de l'état-major commun qui réunit toutes les formations parlementaires et extra-parlementaires de droite, sur le thème: «La majorité d'Israël contre le régime de gauche.»

Les manifestants brandissaient des banderoles affirmant: «Le peuple d'Israël est revenu à Jérusalem et Hébron pour l'éternité», «Il n'y aura pas de second Massada» (en référence aux zélotes juifs qui se suicidèrent plutôt que de se rendre aux légions romaines), «Les colonies ne seront pas évacuées» et qualifiant le premier ministre Yitzhak Rabin de «traître».

Le chef de l'opposition Likoud (droite nationaliste), Binyamin Nethanyahu, a exprimé sa solidarité avec les colons juifs des territoires occupés. «Nous ne vous abandonnerons jamais, car la Judée-Samarie commence ici même (à Tel-Aviv)», a-t-il dit, sous les applaudissements. Quelques minutes plus tard, il était hué par la foule pour avoir condamné le massacre de Hébron au cours duquel 30 Palestiniens en prière ont été tués le 25 février par Baruch Goldstein, un colon juif extrémiste.

À ce propos, B'Tselem, un groupe israélien de défense des droits de l'Homme, affirme dans son dernier rapport qu'Israël a assuré une quasi-impunité aux co-

lons juifs attaquant des Arabes dans les territoires occupés.

«Depuis le début de l'Intifada en décembre 1987, seul un colon a été reconnu coupable de meurtre», alors que 62 Palestiniens ont été tués par des civils israéliens (chiffre qui ne comprend pas la trentaine d'Arabes abattus à Hébron), a déclaré lundi un porte-parole de B'Tselem en prélude à la publication du rapport.

Dans la plupart des cas, a dit le porte-parole de B'Tselem, l'armée n'a rien fait pour empêcher les colons d'attaquer des Palestiniens. L'armée a reconnu la semaine dernière dans le cadre de l'enquête sur la tuerie de Hébron que les soldats avaient l'ordre de ne jamais tirer sur un colon.

«Nous avons aussi recensé des cas où des soldats ont ouvertement pris part aux violences commises par des colons», a dit le porte-parole.

Le rapport étudiant la conduite de l'enquête par les autorités israéliennes porte sur 48 cas de Palestiniens tués par des colons entre 1988 et 1992. L'année 1993 n'est pas prise en compte parce que dans de nombreux cas, l'enquête n'est pas terminée.

Le porte-parole a souligné qu'une des peines les plus lourdes infligées était une condamnation à trois ans de prison pour homicide, alors que ce crime était passible d'un maximum de 20 ans d'emprisonnement.

Six autres colons qui avaient abattu des Palestiniens ont été reconnus coupables de charges moins graves. Aucun d'entre eux n'a été condamné à plus de 18 mois d'emprisonnement et quatre ont été autorisés à accomplir un travail d'intérêt communautaire plutôt que d'aller en prison. En outre, dans 27 cas, la police a dit n'avoir pu identifier le meurtrier et l'affaire a été classée.

Mandela est accueilli en triomphe au Bophuthatswana

d'après AFP et Reuter
MMABATHO

Nelson Mandela a reçu un accueil triomphal au Bophuthatswana hier, deux jours après la destitution du chef de ce bantoustan, Lucas Mangope.

Pretoria a pris le contrôle du bantoustan après le refus de Lucas Mangope, hostile au Congrès national africain que préside Nelson Mandela, de garantir une campagne électorale libre en vue des premières élections multiraciales prévues en Afrique du Sud à la fin avril.

Les habitants du Bophuthatswana massés le long des rues pour saluer Nelson Mandela ont

déclaré aux journalistes que la venue du président de l'ANC les remplissait de joie car il symbolisait à leurs yeux la liberté.

Le cortège a quitté la principale base aérienne de Mmabatho, occupée pendant la journée de vendredi par des extrémistes blancs venus d'Afrique du Sud, pour gagner l'ambassade d'Afrique du Sud qui a désormais le contrôle effectif du bantoustan.

Les extrémistes ont échoué dans leur tentative pour maintenir Lucas Mangope au pouvoir et se sont dispersés à l'arrivée des forces sud-africaines restées loyales à Pretoria.

L'ambassadeur Tjaart van der Walt et Job Mokgoro, responsable noir de la Banque de développement de l'Afrique australe, ont été nommés administrateurs du Bophuthatswana. Ils devraient mettre sur pied un conseil chargé de gérer le bantoustan jusqu'au scrutin législatif des 26, 27 et 28 avril.

Le Bophuthatswana, qui compte deux millions d'habitants, et les neuf autres «foyers tribaux» noirs créés par Pretoria au temps de l'apartheid sont appelés à disparaître après le scrutin que Lucas Mangope entendait boycotter.

Mandela, qui a toutes les chances de devenir le premier chef d'État noir de l'Afrique du Sud après les élections, a pris la parole devant des milliers de fonctionnaires enthousiastes au centre de conférence de Mmabatho.

«Nous souhaitons normaliser la situation ici. Bien qu'ayant combattu le système des bantoustans pendant de nombreuses années, le fonctionnaire sera nécessaire lorsque nous aurons un gouvernement démocratique», a-t-il expliqué. «Vous avez l'expérience de la conduite d'un gouvernement et nous nous appuyons sur vous», a-t-il ajouté en promettant à son auditoire que «nul ne sera jeté à la rue».

Un solde aux réductions bien taillées!

Sauvé vous propose des rabais formidables sur une imposante sélection de complets et vestons sport aux coupes bien étudiées. Profitez dès maintenant de nos prix réduits!

Complets sélectionnés unis ou affichant des motifs recherchés. Vestons à devants droits ou croisés. Couleurs variées. Tailles 36 à 46. Prix courant jusqu'à 395\$

SOLDE 139,99

Complétez votre garde-robe avec un ou deux vestons sport de notre sélection. Styles unis et à motifs. Devants droits ou croisés. Beau choix de couleurs. Tailles 36 à 46. Prix courant

à partir de 195\$.

SOLDE À PARTIR DE 89,99



SAUVÉ

Place Ville-Marie861-3990
Galeries Joliette752-0950
Complexe Desjardins281-1611
Place Rosemère435-6160
Carrefour Laval681-9213
Centre Laval688-6292

Galeries d'Anjou351-6810
Carrefour Angrignon365-1070
Promenades St-Bruno461-2832
Plaza St-Hubert273-6392
(6554 rue St-Hubert) Stationnement à l'arrière rue Chateaubriand.

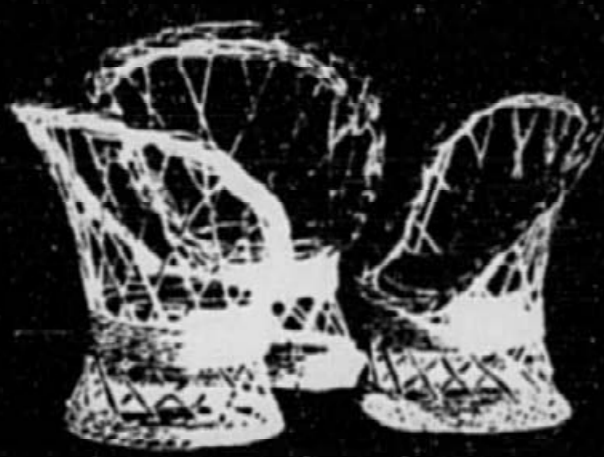
chez-vous

Profitez

Bénéficiez

Gagnez

Venez



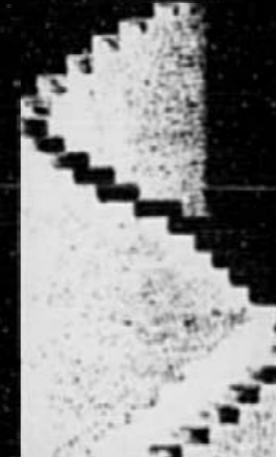
d'une terrasse ensoleillée, d'un stationnement extérieur, intérieur et d'un lavoir.



des services gratuits de la designer Aida Bustos pour votre décoration



une paire de billets d'avion pour une destination-soleil en vous qualifiant comme visiteur



NOUS VISITEZ

LE ST-TIMOTHÉE

2000, St-Timothée, suite 207 (coin Ontario près de Berri) Montréal (Québec)

Heures de visite:

du lundi au jeudi de 12 h00 à 20 h00

samedi et dimanche de 12 h00 à 17 h00

bureau de vente (514) 527-2000

Pour plus d'informations rejoignez-nous

à l'adresse ci-dessous ou par téléphone

au (514) 271-2131

RE/MAX

RE/MAX Québec inc.



RE/MAX

RE/MAX Québec inc.

Le Nassya de nouveau éloigné du Bosphore

Le pétrolier était toujours en feu hier

HERVÉ COUTURIER
de l'Agence France-Presse
ISTANBUL

■ Près de 48 heures après sa collision avec un cargo dans le Bosphore, le pétrolier chypriote Nassya était toujours en feu hier soir sur la mer Noire, où il a été remorqué une seconde fois pour être placé plus au large, afin de dégager l'entrée du détroit.

L'incendie a diminué d'intensité et devrait être maîtrisé « dans quelques jours », a affirmé la cellule de crise mise sur pied à Istanbul.

Le pétrolier, qui contenait près de 100000 tonnes de brut dimanche soir au moment de sa collision avec le cargo Ship Broker, également chypriote, avait été remorqué une première fois lundi hors du Bosphore pour éloigner tout danger pour la grande banlieue d'Istanbul.

Des rives de la mer Noire près de l'entrée du détroit, on pouvait voir apparaître par intermittence, au milieu d'une épaisse fumée noire et grise, l'épave du Nassya, cernée par les bateaux-pompe braquant leurs jets d'eau sur les flancs incandescents du pétrolier.

Plus loin au large, des dizaines de navires attendaient toujours, à l'ancre, que la circulation soit rétablie dans le détroit, par où transite une large part du commerce entre les pays riverains de la mer Noire et le reste du monde. La cellule de crise n'a pas précisé quand le passage, suspendu depuis l'accident, sera rétabli.

L'épave du Ship Broker, entièrement calcinée, est échouée près de la rive asiatique du Bosphore.

Le bilan officiel de l'accident est pour l'instant de 15 morts, 28 blessés et une quinzaine de disparus. Mais la cellule de crise a déclaré à l'AFP que tout espoir de retrouver vivants les disparus était abandonné, ce qui devrait porter le bilan total des morts à une trentaine. Des membres de cette cellule avaient avancé lundi le chiffre de 24 morts.

La cellule de crise a par ailleurs indiqué que des barrières ont été

disposées autour du pétrolier pour empêcher que ne s'étende une légère fuite de brut constatée la veille.

Le danger d'une marée noire importante ou d'une explosion dans le pétrolier est exclu, a affirmé le ministre turc de l'Environnement, Riza Kalkali.

En attendant les résultats d'une enquête ouverte sur les circonstances exactes de l'accident, l'affaire devrait maintenant passer sur le plan politico-diplomatique, estimait hier de nombreux observateurs.

Dès lundi, les autorités turques, le ministre des Affaires étrangères Hikmet Cetin en tête, avaient réaffirmé la nécessité de revoir la réglementation du passage des détroits turcs — Bosphore et Dardanelles — régi par la convention de Montreux de 1936.

Elles ont reçu hier le soutien de Greenpeace. Le porte-parole en Turquie de l'organisation écologiste internationale, M^{me} Melda Keskin, a déclaré à l'AFP que la convention de Montreux ne devait pas empêcher la protection d'Istanbul et de ses 10 millions d'habitants.

La collision de dimanche soir était un événement attendu, selon M^{me} Keskin. « Comme cet accident terrible l'a montré, le transport du pétrole par les détroits est une menace non seulement contre l'environnement mais aussi contre la vie humaine », a-t-elle dit.

Soulignant qu'actuellement, près de 50000 navires empruntent chaque année les détroits, contre 100 à 150 dans les années 1930, la Turquie a préparé une nouvelle réglementation plus stricte qui doit entrer en vigueur le 1^{er} juillet mais qui, selon Ankara, se heurte à l'hostilité de la Russie, qui l'estime contraire à la convention de Montreux.

Pour ces mêmes raisons de sécurité, la Turquie s'oppose au futur transport du pétrole russe, kazakh et azerbaidjanais par ses détroits, d'où une délicate partie diplomatique avec Moscou et d'autres capitales sur l'itinéraire que devra emprunter ce pétrole.

Smit-Tak chargée du renflouement

Agence France-Presse

ROTTERDAM

■ L'armateur grec Eurotankers a chargé la compagnie néerlandaise Smit-Tak du renflouement du pétrolier chypriote Nassya, en feu dans le Bosphore après être entré en collision dimanche soir avec un cargo du même pavillon, a annoncé hier un porte-parole de Smit-Tak à Rotterdam, Geert Kofferman.

Le Nassya, qui transportait près de 100000 tonnes de brut, brûlait toujours hier. Pour maîtriser cet incendie, Smit-Tak a loué deux remorqueurs sur place à la société turque Omur Salvage (qui a son siège à Istanbul) et a dépêché sur les lieux 12 experts et 25 tonnes de matériel, a déclaré M. Kofferman.

Smit-Tak espère avoir le feu sous contrôle aujourd'hui.

« Nous allons d'abord circonscrire l'incendie à l'avant du pétrolier, puis refroidir le bateau autour de la zone incendiée, localiser et colmater la fuite de pétrole », a précisé le porte-parole. Smit-Tak dit ignorer si un ou plusieurs réservoirs furent et n'exclut pas un transvasement de la cargaison encore intacte à bord d'un autre bateau.

Smit-Tak a signé avec Eurotankers un contrat sur la base de « no cure no pay », ce qui signifie que l'armateur paiera seulement si Smit-Tak remplit sa mission et remorque le pétrolier à un port du choix de son propriétaire. Selon M. Kofferman, il se passera certainement deux semaines avant que le pétrolier puisse être rendu à Eurotankers.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

APPEL D'OFFRES
PROJET: COSMODOÏME
LOT N° 23:
SERVICE D'ALIMENTATION
EQUIPEMENT DE CUISINE

Date et heure limites de réception des soumissions: Le jeudi 7 avril 1994 à 15 heures.

Garantie de soumission: 10%
Prix du document: 50 \$ (taxes incluses)
NON REMBOURSABLE

Gendron Lefebvre inc., cabinet d'ingénieurs-conseils, lance à titre de Gerant de projet et de mandataire de la Corporation Camp Spatial Canada, un appel d'offres pour l'équipement de cuisine — service d'alimentation (Lot N° 23) pour le bâtiment du Cosmodôme devant être érigé au 2150, Autoroute 15 à Laval.

Les soumissionnaires pourront se procurer les documents de soumission, à compter du jeudi, 17 mars 1994 à 13 h et par la suite tous les jours ouvrables, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h, à l'endroit suivant:

Gendron Lefebvre inc.
1, Place Laval, bureau 200
Laval (Québec) H7N 1A1

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé à l'ordre de La Corporation Camp Spatial Canada ou en argent comptant et n'est pas remboursable.

Les documents de soumission scellés devront être déposés aux dates et heures mentionnées ci-haut, au bureau de:

CORPORATION CAMP SPATIAL CANADA
3090, boul. Le Carrefour, bureau 405
Laval (Québec) H7T 2J7

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut, ainsi que certains autres documents sont requis conformément aux exigences du document de soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec, qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet du contrat et qui ont acheté le document de soumission de Gendron Lefebvre inc., peuvent soumissionner.

La Corporation Camp Spatial Canada se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Pour obtenir le document de soumission ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document, veuillez communiquer avec M. Jean-Charles Leclerc, au (514) 384-1260.



AMARC
ASSOCIATION MONTRÉLAISE
D'ACTION RÉCRÉATIVE ET
CULTURELLE (1983)

Appel d'offres
MONTAGE DE LA STRUCTURE
D'ACIER DU MANÈGE APVM 94

L'AMARC désire obtenir des soumissions pour le montage de la structure d'acier du nouveau manège de La Ronde.

Les cahiers des charges et autres documents contractuels peuvent être obtenus au pavillon de l'Administration de l'AMARC (entrée principale), 116 Notre-Dame, Montréal, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures, moyennant un montant non remboursable de 30 \$ en argent comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de l'AMARC.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées à l'AMARC, pavillon de l'Administration, 116 Notre-Dame, Montréal (Québec) H3C 1A9, seront reçues jusqu'à 10 heures, mercredi, le 30 mars 1994.

Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'AMARC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le président et chef de la direction,
van Émond



Saint-Laurent
VILLE DE SAINT-LAURENT

TRAVAUX D'AQUEDUC,
D'ÉGOUTS, DE CHAUSSEE,
DE BORDURE ET TROTTOIR

Des soumissions sous pli scellé seront reçues au bureau du Greffier de la Ville de Saint-Laurent, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, Québec H4M 2M7, jusqu'au mercredi 30 mars 1994 à 10 heures, pour les travaux suivants:

G-253 Travaux d'élargissement et de réaménagement, incluant les travaux d'aqueduc, d'égouts pluvial, sanitaire et unitaire, de chaussée, de bordure et trottoir sur le chemin Bois-Franc entre le boulevard Pitfield et la rue Guénette

Les formules et conditions des soumissions, ainsi que les plans et les cahiers des charges pourront être obtenus au bureau du Directeur général (1^{er} étage de l'Hôtel de Ville), durant les heures de bureau moyennant un dépôt non remboursable en argent ou chèque visé au montant de 100 \$ incluant taxes, à compter du mercredi 16 mars 1994 à 14 heures.

Les entrepreneurs admissibles à soumissionner devront faire la preuve qu'ils possèdent une licence provinciale de la Régie des Entreprises de Construction du Québec, «Entrepreneur de construction», en remettant à la Ville une copie de ladite licence avant d'obtenir les documents de soumissions.

Les documents de soumission seront déposés publiquement à la salle de conférence A de l'Annexe de l'Hôtel de Ville, le mercredi 30 mars 1994 à 10 heures.

Le Conseil n'est pas tenu d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

SAINT-LAURENT, le 16 mars 1994

Pierre Lebeau, c.g.a.
Directeur général

777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec)
H4M 2M7



CECM
LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

La CECM recevra aux heures, dates et lieu indiqués, des soumissions pour les appels d'offres ci-dessous.

Ces soumissions doivent être scellées, dans les enveloppes fournies et cet effet, puis remises de main à main à la réceptionniste au 1^{er} étage de:

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL
Bureau de planification et d'études
3700, rue Rachel Est, Montréal
Tél.: 596-6122

ÉCOLE ET DESCRIPTION	POUR PLANS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE
LOUIS-PASTEUR Réfection de toiture	25 \$	Mercredi 30 mars 1994 15 heures
MARIE-ANNE Travaux de maçonnerie	25 \$	Mercredi 30 mars 1994 15 heures
MGR-GEORGES-GAUTHIER Travaux de maçonnerie	25 \$	Judi 31 mars 1994 15 heures
LOUIS-DUPIRE Aménagement d'une garderie	25 \$	Judi 31 mars 1994 15 heures

Les entrepreneurs peuvent se procurer, à l'adresse ci-haut, une série des plans, devis et autres documents de soumission, moyennant la somme indiquée à l'endroit du projet. Chaque dépôt est payable par chèque visé ou mandat bancaire fait à l'ordre de la CECM. Ils doivent accompagner leur soumission d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé de 10% de leur soumission.

Le dépôt pour plans et devis sera remboursé à ceux qui auront présenté une soumission et qui auront retourné les plans et devis complets et en bon état, dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la date d'ouverture des soumissions; autrement ce dépôt sera retenu.

Pour tous les sous-traitants, le dépôt pour plans et devis n'est pas remboursable.

La CECM ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

MASCOUCHE

RÉPARATION D'UN PONT EN BÉTON ARMÉ - PARTIE A CONDUITE DE REFOULEMENT SUSPENDUE AU PONT ROUTE 125 - PARTIE B DOSSIER GREFFE / MAS-94-760

APPEL D'OFFRES
DEMANDE DE SOUMISSION

La Ville de Mascouche demande des soumissions pour les travaux de réparation d'un pont en béton armé et d'installation d'une conduite de refoulement d'eau usée.

Seules les entreprises ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec sont autorisées à soumissionner sur ce projet. De plus, l'entrepreneur devra posséder une licence d'entrepreneur en construction émise par la Régie des Entreprises de Constructions du Québec.

DOCUMENTS
Les documents de soumission pourront être obtenus à compter de 9 heures le 17 mars 1994, au bureau des ingénieurs-conseils, Dupont Desmeules et Associés inc., 1950, Sherbrooke Ouest, 2^e étage, Montréal (Québec) H3H 1E7 moyennant une somme de cent (100 \$) dollars non remboursable (incluant les taxes) pour le devis et les plans payable par chèque visé fait au nom de Dupont, Desmeules & Associés inc. ou argent comptant.

EXIGENCES
Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance pour un montant équivalent à dix pour cent (10%) de la soumission.

Ce cautionnement doit être valide pour une période de cent vingt (120) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.
De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre émise par une compagnie d'assurance garantissant l'émission en faveur de la ville de Mascouche, d'un cautionnement d'exécution, d'un cautionnement des obligations pour la main-d'oeuvre, les matériaux et les sous-traitants, chacun pour une valeur égale à cinquante pour cent (50%) du contrat.

DATE DE RÉCEPTION
Les soumissions sous enveloppe scellée avec la mention «Soumission» seront adressées à Mme Danielle Lord, greffière et seront reçues à son bureau au 3034, rue Sainte-Marie, Mascouche (Québec) J7K 1P1, jusqu'à 10 heures, le 31 mars 1994 et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions.

La ville de Mascouche ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
Donné à Mascouche
ce 14 mars 1994
La greffière,
Mme Danielle Lord

TROISIÈME APPEL DE PROPOSITIONS PROJETS DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN DESIGN

Institut de Design Montréal

L'Institut de Design Montréal (IDM), organisme sans but lucratif, a pour principal but de stimuler la recherche appliquée en design. Il offre un programme de contributions aux designers, aux partenariats designers-entreprises et aux entreprises qui possèdent un service intégré de design.

Le programme favorise la réalisation de projets permettant la conception et le développement de produits novateurs ou l'amélioration, par la qualité du design, de produits existants (y compris les outils de design). Il s'adresse plus particulièrement aux petites et moyennes entreprises situées principalement dans la grande région de Montréal.

Le design doit faire partie intégrante des processus de conception et de développement du produit. Les retombées économiques en termes de création ou de conservation d'emplois, le potentiel d'exportation du produit, le respect de l'environnement et la conservation des ressources font partie des critères d'évaluation des projets.

Contributions maximales:
50% des coûts admissibles d'un projet, jusqu'à concurrence de 100 000\$.

Réception des formulaires de proposition:
du mercredi 16 mars 1994
au mardi 26 avril 1994 avant 16:00 heures.

Nouveaux formulaires de proposition et conditions disponibles, sur semaine, de 9 heures à 16 heures à:

Institut de Design Montréal
1037, rue Rachel, 3^e étage, Montréal, Québec H2J 2J5

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

MALEV HUNGARIAN AIRLINES
AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN
no 940201 au rôle
Dossier no M4895 / M199-4-1

Malev Hungarian Airlines de Hongrie a présenté à l'Office national des transports du Canada une demande pour une licence afin d'exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 pour le transport de personnes et de marchandises entre des points situés au Canada et des points situés en Hongrie avec des aéronefs à voilure fixe du groupe H.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les Règles générales de l'Office national des transports. L'intervention doit être déposée au Secrétaire de l'Office au plus tard le 19 avril 1994. Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du secrétaire peut se faire en mains propres, par poste certifiée ou par messenger, à l'Office national des transports du Canada, 15, rue Eddy, Hull (Québec) K1A 0N9, ou par télex 053-3615, ou par télécopieur (819) 953-5620 ou (819) 953-8798.

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Chantal Beauparlant au (819) 953-9788 ou à Marcia Magnes au (819) 953-9787.

LA COMMISSION SCOLAIRE CHOMEDEY DE LAVAL

APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROPRIÉTAIRE: La Commission scolaire Chomedey de Laval, 125, boul. des Prairies, LAVAL (Québec) H7N 2T6, (514) 662-5682.

PROJETS: Projet n° 1: Aménagement des classes et des ateliers destinés à l'enseignement des programmes du verre plat, de la cafétéria, des bureaux de l'administration et autres locaux du CENTRE DE FORMATION LE CHANTIER, 2875, boul. Industriel, LAVAL (Québec) H7L 3V8.

Projet n° 2: Aménagement des classes et des ateliers destinés à l'enseignement des programmes en équipement motorisé au CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCES 2000, 777, av. Bois-de-Boulogne, LAVAL (Québec) H7N 4G1.

ARCHITECTES: CONSORTIUM GIASSON, BOUCHER, FARREGUT ET ASSOCIÉS, ARCHITECTES, 82, boul. Sainte-Rose, LAVAL (Québec) H7L 3J8, (514) 625-5090 (Projet #1), (514) 662-2484 (Projet #2).

INGÉNIERIE / MÉCANIQUE-ÉLECTRICITÉ: DESSAU INC., 1200, boul. Saint-Martin Ouest, bureau 300, LAVAL (Québec) H7S 2E4, (514) 384-5660.

INGÉNIERIE / STRUCTURE ET GÉNIE CIVIL: CIMA, SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE, 3400, boul. du Souvenir, bureau 600, LAVAL (Québec) H7V 3Z2, (514) 688-4970.

INGÉNIERIE / AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR: LE GROUPE MLC POLYTECH INC., 1600, boul. Saint-Martin Est, bureau 650, Tour A, LAVAL (Québec) H7G 4R8, (514) 662-8860.

GESTIONNAIRE DE PROJET: OMNIA TECHNOLOGIES INC., 3400, boul. du Souvenir, bureau 330, LAVAL (Québec) H7V 3Z2, (514) 682-2823.

OBTENTION DES DOCUMENTS: Au centre administratif de la Commission scolaire Chomedey de Laval, au bureau de M. René Marquis, directeur du Service des ressources matérielles, 125, boul. des Prairies, local 211, Laval, à partir de 9 heures le 23 mars 1994. Les documents peuvent être consultés sur place.

DÉPÔT POUR L'OBTENTION DES DOCUMENTS: par projet, chèque visé ou argent, au montant de cinquante dollars (50 \$) NON REMBOURSABLE.

GARANTIE DE SOUMISSION: Cautionnement au montant de 10% de la soumission, valide pour 45 jours; le mercredi 30 mars 1994.

VISITE DES LIEUX: Le mercredi 30 mars 1994 à 9 h, en présence des consultants.

RÉCEPTION ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Le mercredi 13 avril 1994 à 15 h, au centre administratif de la Commission scolaire Chomedey de Laval, à la salle 139.

SOUMISSIONNAIRES: Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entrepreneurs détenant la licence requise en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction. Cet appel d'offres représente un abrégé des textes d'appel d'offres officiels inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

La Commission scolaire Chomedey de Laval ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le secrétaire général,
Bertrand Dudemaine

AVIS DE QUALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le Curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées:

1° Biens trouvés sur un cadavre non réclamé:

Nom	Domicile	Date du décès
THIBAUT, Rolland	1800, rue Bercy, app. 205, Montréal	93-07-10

2° Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé:

CURRIE, Doral	4525, rue St-Kevin, Montréal	94-01-08
CZEKALA, Kazimierz	Montréal	92-12-02
DESAUTELS, André	6959, rue Hutchison, app. 3, Montréal	94-01-20
DIABATE, Aboubacar	5330, rue Fabre, Montréal	94-01-07
FRANCES, Emilia	2130, rue Wellington, app. 413, Montréal	93-11-01
GELINAS, Jules	181, rue Choisy, Louiseville	93-04-13
GINGRAS, Simone	1680, rue St-Georges, app. 18, Lemoyne	94-01-02
GODBOUT, Gérard	2545, rue de Granby, app. 404, Montréal	94-01-20
KERR, Daniel	4979, Ste-Catherine Est, # 306, Montréal	94-01-17
KOSZTINAS, Janos	2775, rue Kent, # 104, Montréal	94-01-31
LAUZON, René	260, rue Lac Desnoyers, St-Casimir	93-12-29
MOTILAL, P.B.	personne introuvable	
MURPHY, Hins Henry	6980, rue Pierre-de-Coubertin, # 24, Montréal	93-12-20
NYEKORAC, David	2055, rue St-Mathieu, # 311, Montréal	94-01-17
STACHOWIAK, Heinrich	435, rue Roy, app. 206, Dorval	94-01-06
SULLIVAN, Mildred	980, rue McGauran, Richmond	93-12-15
TURCOT, Gérard	999, rue St-Ferdinand, Montréal	94-01-17
WUSENER, Leon	personne introuvable	

3° Biens délaissés par les personnes morales dissoutes:

CAISSE D'ÉCONOMIE DU TRANSPORT PROVINCIAL
LES FROMAGES PRINCESSE INC.
HÔTEL GASCONS LTÉE
LINGÈRIE SALES INCORPORATED
LES ENTREPRISES COMSTOCK INC.
GILLES DUVAL INC.
LAFLAMME FOURRURE (ST-HYACINTHE) INC.
2419-3823 QUÉBEC INC.

4° Successions non réclamées:

Nom	Domicile	Date du décès
BEAUDOIN, Jacques	Waswanipi (Chibougameau)	92-01-15
BUSSIERES-LAMY, Fernand	93, rue Elie-Rochefort, Port-Cartier	93-03-24
CHAYER, Lucille	10464, rue de Martigny, Montréal	93-10-26
COLLE, Laurier	4, rue Dulude, app. 5, Ste-Martine	93-11-26
DORVAL, Normand	5350, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour	93-08-02
HÉBERT, Jean-Louis	425, Sherbrooke Ouest, # 307, Montréal	93-07-30
JEANSON, Gaston	80, rue Lachapelle, Ste-Cécile-de-Milton	90-07-05
JUTRAS, Raymond	238, rue St-Joseph, app. 5, Nicolet	

T Ê T E S D ' A F F I C H E



Denis Lavoie

Jocelyne Gauthier Martineau, native de Ville Emard, une mère de famille ayant fait sa marque dans le syndicalisme, comme responsable de multiples dossiers et documents visant la protection des droits des femmes, vient d'être choisie comme récipiendaire du prix **Simonne Monet-Chartrand**. Ce prix, décerné par le Centre des femmes de Montréal, est offert à une mère de famille qui, par ses réalisations, honore les femmes et leur cause tout en s'appuyant aux idées et réalisations de **Simonne Monet-Chartrand**.

Le docteur **Ferdinand Bonn**, directeur du Centre d'application et de recherche en télédétection de l'Université de Sherbrooke sera le conférencier d'honneur du gala-bénéfice de la Fondation québécoise en environnement. L'allocution qu'il prononcera pour l'occasion, devant 500 personnalités du monde scientifique, universitaire, industriel et politique, demain soir, au Centre Sheraton de Laval, portera sur l'apport de la télédétection dans le cadre de recherches en environnement. C'est **Louis Larivière**, président du conseil et chef de la direction du Groupe Sani-Mobile inc., qui est le président d'honneur de ce gala-bénéfice. Renseignements: 849-3323 ou 1-800-361-2503.

C'est bien connu, pour les tout-petits il n'y a pas de meilleur confident et réconfort qu'un toutou. C'est pourquoi **Virginie Larivière** vous invite encore une fois à donner vos toutous abandonnés (les laver serait apprécié) ou neuf. Initiée par **Pierre Méthot**, un bénévole du YMCA, cette campagne annuelle de toutous en peluche, neufs ou usagés, se déroule jusqu'au 11 avril. Les neuf succursales du YMCA de Montréal recevront vos toutous, qui seront remis par la suite aux enfants de maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence familiale. Pour ces enfants, il n'est pas de plus doux réconfort à une situation difficile, qu'un ami toutou, devait signaler **Virginie Larivière**, porte-parole de cette opération. Si l'on déborde de toutous, il en sera remis à des garderies et hôpitaux pour enfants.



Virginie Larivière

Anne Létourneau se fait la porte-parole de la Fondation canadienne du foie, et nous convie à donner généreusement pour cette cause, à l'occasion de la campagne de la Marguerite (symbole de la santé du foie) qui se déroulera du 17 au 24 mars. Des marguerites seront offertes dans les hôpitaux et lieux publics à compter de demain. Renseignements: 284-2153.

Reem Kelani, jeune interprète palestinienne, présentera un répertoire de chants traditionnels et contemporains de la Palestine, en s'accompagnant à la flûte et à la guitare, dans une fusion de jazz, de blues et bien sûr de la tradition folklorique, lors d'un spectacle présenté à la Place des arts, le samedi 19 mars, à 20 h. Le tout est sous l'égide conjointe de l'Union des Palestiniennes et de l'Aide médicale pour la Palestine. Coût: 30 \$, 40 \$ et 50 \$. Renseignements: 843-7875.

On est à la recherche d'un télécopieur (fax) et d'un photocopieur. Tel est le genre de dons que recherche l'organisme **Amitié Saint-Sauveur/Atcamés**, qui

vient en aide à une petite communauté d'Équateur. Les citoyens d'Atcamés et surtout les enfants, ont ainsi bénéficié de différents services. Un projet est en voie de réalisation, la création à Atcamés d'un Centre de formation professionnelle en hôtellerie et tourisme. Renseignements: ASSACanada, C.P. 19, Saint-Sauveur-des-Monts, J0R 1R0. Tél. 227-3842, ou 227-4542.

Appel de dernière heure de la Fondation Palli-ami de l'Unité de soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, qui acceptera sûrement vos dons, même au terme de sa campagne de financement qui prenait fin hier. Votre don permettra aux bénévoles de la Fondation de mieux venir en aide aux patients atteints de cancer se trouvant en phase terminale. Cette campagne de souscription a été menée par **Maurice Lejeune**, président des Services Investors Ltée.



Maurice Lejeune

Le Ski-o-thon annuel et le course de boîtes à neige de la Fondation Starlight, organisme réalisant les souhaits des enfants gravement malades, aura lieu cette année le dimanche 20 mars, au mont Blanc à Saint-Faustin. Un don minimum de 30 \$ sera demandé. Formules de dons dans les succursales de la Banque Royale. Renseignements: 737-4447.

Le cégep Ahunistic rendra hommage au poète et «père de la Francophonie» **Léopold Sédar Senghor**, ce vendredi, pour marquer à l'avance la «journée de la Francophonie», du 20 mars. On rendra également hommage à Vues d'Afrique, qui dévoilera à cette même occasion l'affiche des 10^e Journées du cinéma africain et créole (28 avril au 7 mai 1994), réalisée par le peintre haïtien **Ronald Mevs**. L'ambassadeur du Sénégal **Pierre Dioul** participera à cette manifestation et procédera à la remise des prix aux gagnants d'un concours de poésie. Le tout aura lieu le 18 mars, à 11 h 30, à l'Agora du cégep Ahunistic.

La bourse d'excellence que la Corporation professionnelle des comptables en management accrédités du Québec décerne à un étudiant inscrit à la maîtrise en sciences comptables de l'Université de Montréal est allée cette année à **Jules Bouchard**. Ce dernier a représenté la Corporation à l'Université du Québec à Rimouski et consacre aujourd'hui son temps d'étude à l'analyse des différents concepts d'information dans le champ de la comptabilité.



Jules Bouchard

Le collège de Rosemont a tenu à souligner récemment le concours apporté par sept employés de la région montréalaise qui ont accueilli des étudiants stagiaires dans le cadre d'un programme Alternance travail-études en bureautique. Les entreprises participantes étaient: la Corporation professionnelle des technologues professionnels du Québec; Lévesque Beaubien Geoffrion inc.; Asea Brown Boveri inc.; Ecole polytechnique; ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation; ministère des Affaires internationales, de

l'Immigration et des communautés culturelles; et le collège de Rosemont.

Auteure de nombreux ouvrages sur la mort et les mourants, la docteresse **Elisabeth Kubler-Ross** sera l'invitée d'honneur d'un colloque organisé par Leucan et devant porter sur: «La vie, la mort, le deuil et la joie». Ateliers, tables rondes et conférences portants sur différents thèmes. Nombre de participants limité. C'est pour les 16 et 17 avril, au Centre Pierre-Péladeau de l'UQAM, 300, boulevard de Maisonneuve Est. Coût: 240 \$. Renseignements: Leucan-colloque, 3045, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal (Québec), H3T 1C4. Tél. 731-3696.

Pierre F. Côté, directeur général des élections du Québec et **Pierre Goldberger**, directeur du Séminaire uni, affilié à l'Université McGill, invitent la population à appuyer avec eux la cause du Fonds de développement Haiti-Canada. En concertation avec d'autres organismes, cet organisme soutient des projets pour aider les Haïtiens à se prendre en main, l'Agence canadienne de développement, multipliant chaque don par neuf. Ce sont de petits groupes communautaires qui bénéficient de cette assistance. Renseignements: Fonds de développement Haiti-Canada, 7679, rue Papineau, Montréal (Québec), H2E 2H1. Tél. 593-4559.



Pierre F. Côté

Lors de la remise des prix Touche magique, la Société des fêtes et festivals a tout particulièrement reconnu la qualité des affiches et imprimés du Festival international de jazz de Montréal, qui a ainsi reçu deux des 11 prix. Le Carnaval de Québec a eu autant de mérite, recevant des prix dans les domaines de la vidéo et de la télévision. La ville de Verdun a reçu le prix de la municipalité ayant fait sa marque en terme de festivités. Les autres festivités ayant reçu un prix furent:

le Festival beauceron de l'érable, articles promotionnels; Expo Québec, publicité dans un journal, programmation originale; le Centre de plein air du Club de golf de Saint-Jean-de-Matha a remporté les prix de l'affiche et de la publicité à la télévision; et le prix pour l'imprimé est allé au biodôme de Montréal.

avec trois des six prix (articles promotionnels, publicité dans un journal, programmation originale); le Centre de plein air du Club de golf de Saint-Jean-de-Matha a remporté les prix de l'affiche et de la publicité à la télévision; et le prix pour l'imprimé est allé au biodôme de Montréal.

À DIMANCHE



Radiothon de l'OSM

Robert Spickler, directeur général de l'Orchestre symphonique de Montréal et **Jean-Pierre Coallier**, président de CIEL FM, seront de Symphonia, les 18, 19 et 20 mars. Ce radiothon au profit de l'OSM sera diffusé en direct depuis le Complexe Desjardins (FM 98,5 et 92). Des activités fort originales sont offertes dans le lot d'articles primés. Renseignements: 282-1555.



Une Mercedes pour aider le Tiers Monde

Prodeva/Avions sans frontières, ce dernier organisme célébrant son 10^e anniversaire, lançait récemment son concours annuel, sous la présidence d'honneur de l'abbé **Roland Leclerc** (au centre). L'organisme, sous la gouverne de **Robert Gonville** (à droite), directeur général, vient en aide à des pays d'Afrique centrale. Le tirage de la Mercedes aura lieu le 9 juin à l'émission Salut Bonjour, à Télé-Métropole. Coût: 100 \$. Renseignements: Prodeva-Avions sans frontières, 399, rue des Conseillers, La Prairie (Québec), J5R 4H6. Tél. 444-9842 ou 1-800-268-7880. Radiothon de l'OSM



Ambassadeurs de grands congrès

Étaient de la cérémonie d'accréditation des ambassadeurs de grands congrès qui témoigne de la contribution des ambassadeurs accrédités (aa) au développement de notre industrie touristique, dans l'ordre habituel, 1^{ère} rangée d'abord: docteur **Serge Carrière**, président du Club des Ambassadeurs; **Bruno Fragasso**, P.D.G. du Palais des Congrès de Montréal; **Jean Doré**, maire de Montréal; **Georges Farrah**, ministre responsable du tourisme; docteur **Albert Nantel**, ambassadeur accrédité (aa). Deuxième rangée: docteur **Bernard Lapointe**, aa; docteur **Malier L. Blostein**, aa; docteur **Gilles Dagenais**, aa; **Lynn Durranceau**, aa; **Farouk A.M. Rizk**, aa; docteur **Mostafa Elhilali**, aa; **Maurice Fortin**, aa; **Christian Dubé**, aa. Troisième rangée: **Normand Sullivan**, aa; **Louis D'Amore**, aa; docteur **Luc Valiquette**, aa; **Pierre-Paul Leduc**.



Don de 196 392 \$ à Centraide

Le personnel de l'Université de Montréal a donné 196 392 \$ à la campagne 1993 de Centraide. Étaient de la remise du don, dans l'ordre habituel: **Céline Pilon**, directrice de la campagne à l'Université; le docteur **René Simard**, recteur; **Lise Hamel-Robillard**, et **Michèle Thibodeau-DeGuire**, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal.

Le Monde

Moscou réaffirme son rôle de «gendarme» de l'ex-URSS

Agence France-Presse

DOUCHANBÉ

Moscou a réaffirmé hier son rôle de «gendarme» dans l'ex-URSS en estimant qu'elle avait au Tadjikistan une «mission historique» à remplir, et a lancé un nouvel appel pour que l'ONU place sous son mandat les troupes d'interposition de la CEI — essentiellement constituées de bataillons russes.

Le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozirev a appuyé hier une demande de placer les forces d'interposition de la CEI stationnées au Tadjikistan sous mandat de l'ONU, adressée lundi par le Tadjikistan au Conseil de sécurité. A l'issue d'une réunion à huis-clos à Douchanbé de ministres des Affaires étrangères de Russie et de plusieurs pays d'Asie centrale, un communiqué a été adopté pour confirmer cette initiative.

Le chef de la diplomatie russe n'a pas caché que Moscou comptait continuer à contrôler la frontière tadjiko-afghane, qui ne concerne pourtant pas la Russie. «C'est une frontière de la CEI»,

la Russie a la mission historique de garder cette frontière, et ne pas accomplir cette tâche serait une trahison», a estimé M. Kozirev, selon la télévision russe.

«La mission particulière de la Russie (dans cette région) n'est pas notre vœu, mais c'est un fait auquel il est impossible d'échapper», a-t-il poursuivi.

Conversant avec des journalistes à l'issue de ses entretiens à Douchanbé avec le président du parlement Emomali Rakhmonov, M. Kozirev a précisé que la Russie «défendrait le Tadjikistan. Cet État représente pour la Russie un intérêt géopolitique».

«Si nous sortons d'ici (du Tadjikistan, NDLR), ce sera le chaos

et la Russie ne peut l'admettre, c'est en cela que consiste le rôle particulier de la Russie», a poursuivi le ministre. Rejetant les accusations de «néo-impérialisme russe», il a ajouté: «Notre devoir, nous allons l'accomplir, et nos partenaires occidentaux commencent à le comprendre. S'ils nous aident, c'est parfait, sinon nous le ferons nous-mêmes.»

Parlant du «renforcement des forces d'interposition», il a souligné l'importance du rôle que pourrait jouer l'ONU si ces troupes étaient placées sous son mandat. «Mais nous voudrions également avoir un soutien plus concret, non seulement du point de

vue politique, mais aussi du point de vue matériel.»

«Pour l'instant nous pouvons compter seulement sur nous-mêmes. Il nous faut un pragmatisme prudent», a ajouté M. Kozirev.

Dans un article publié hier par le Washington Times, le chef de la diplomatie russe affirme d'autre part que les principes des droits de l'Homme et des minorités doivent être «réellement respectés» sur le territoire de l'ex-URSS, ajoutant que cela correspondait aux «intérêts pratiques» de la Russie. Il précise cependant que «l'une des priorités» de Moscou est la protection des droits de la population de langue russe vivant dans l'ex-URSS.

La réunion de Douchanbé a porté essentiellement sur le conflit entre le gouvernement néo-communiste tadjik et l'opposition islamiste tadjike réfugiée en Afghanistan. Les incursions de moudjahidine tadjiks se sont multipliées ces derniers mois, et des négociations sous l'égide de la Russie et de l'ONU doivent s'ouvrir sous peu à Moscou. Aucune date n'a cependant encore été fixée pour l'ouverture des pourparlers à Moscou.

La perspective de ces négociations a été assombrie par le récent assassinat à Douchanbé d'un vice-Premier ministre tadjik, Mouzabcho Nazarchoiev, qui devait participer aux pourparlers.

En 1992, la guerre civile au Tadjikistan a fait des milliers de morts et de réfugiés favorables aux islamistes qui ont fui en Afghanistan après le retour au pouvoir des néo-communistes.

Par ailleurs, les chefs de délégations russe et lettone aux discussions bilatérales sont arrivés à un accord sur le retrait d'ici le 31 août des quelque 13000 soldats russes stationnés en Lettonie, a annoncé hier l'agence Baltic News Service. Les documents pourraient être signés dès le début du mois d'avril par les présidents russe Boris Eltsine et lettone Guntis Ulmanis.

Retour aux noms russes d'avant 91

d'après AP
MOSCOU

La télévision et la radio russes viennent brusquement de revenir en arrière cette semaine en utilisant à nouveau la toponymie russe d'avant 1991 en ce qui concerne les noms de lieu qui avaient été rebaptisés en fonction des appellations locales par les républiques ex-soviétiques devenues indépendantes.

Le Bélarus redevient la bonne vieille Biélorussie (Biélorossiya — Russie blanche) que les Russes ont toujours connue. Même chose pour la Moldova qui redevient la Moldavie, le Kirghyzstan la Kirghizie et le Tatarstan la Tatarie. Quant à Almaty, capitale du Kazakhstan, elle retrouve son nom composé d'Alma-Ata, pas très kazakh mais tellement plus familier.

Il est vrai que les nouveaux noms sonnaient un peu aux oreilles russes comme le crissement d'un ongle sur un tableau. L'inconvénient, c'est que le retour des noms russifiés a un relent de colonialisme linguistique.

Vladimir Pykhov de l'Académie de la langue russe, l'institution qui a recommandé ce retour à l'ancienne terminologie, estime que les changements politiques générés par l'effondrement soviétique ont pollué la langue russe. «Aucune langue ne peut dicter à la langue russe ses propres prononciation et orthographe en ce qui concerne les noms propres, à partir du moment où cela dégrade et crée des distorsions de la langue russe et va à l'encontre de ses habitudes linguistiques», a-t-il déclaré à l'agence Itar-Tass.

Il n'est pas sûr que ce retour en arrière soit toutefois perçu comme ayant des causes simplement linguistiques dans les coins de l'ex-Union soviétique où l'ancienne télévision soviétique constitue toujours la première source d'information et de divertissement. A Alma-Ata, Sabetkazy Akacayev, un homme politique kazakh trouve ce changement de mauvais augure: «C'est un retour à la politique coloniale du temps passé. Ils veulent dire qu'Alma-Ata est toujours la ville qui était sous la botte russe. Il s'agit d'un acte politique, pas linguistique. Ils oublient que nous allons vers le 21^e siècle, pas vers le 19^e.»

BUREAU EN GROS

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

AUBAINES

"IMPÔTSANTES"!



OKIDATA IMPRIMANTE OL400e
N° 20375

- Définition de 300 points/pouce
- Mémoire perfectionnée de 512 Ko
- Alimentation 100 feuilles
- 44 polices de caractères
- Interface série/parallèle à commutateur auto

499\$

aurora CALCULATRICE B-51
N° 11882

- Modèle de base à très grand affichage CL 8 chiffres
- Mémoire indépendante 3 touches
- Touches de pourcentage, racine carrée et changement de signe
- CC (pile non comprise)
- Avec étui

599

BLUENINE PAPIER BLEU POUR IMPRIMANTE AU LASER
N°17923

599

PAQ/500 FEUILLES

L'IMPÔT PERSONNEL 1993
N°20547
En français.

3299

Canon CALCULATRICE P20DH A IMPRIMANTE
N° 10621

- Très grand affichage CL à 10 chiffres
- Une seule mémoire vive
- Touches +, -, façonnées
- Accepte papier 2 1/2" de large
- CA/CC (4 piles "AA" en sus. Adaptateur CA inclus)

4499

BLUENINE PAPIER BLEU POUR LES IMPÔTS
N°13593

Conçu pour la préparation des formulaires d'impôt.

699

250 FEUILLES/PAQ.

PAPER MATE STYLOS À BILLE

Choix de 2 points, 3 couleurs.

109*

DOUZE

ROTHCO TABLETTES À CALCUL
N° 20898

50 feuilles/tablette. Blanc. 8 1/2 x 11".

198*

PAQ/5 TABLETTES

ROULEAUX POUR MACHINE À ADDITIONNER
N°14481

2 1/4 x 2 3/4". Simple.

599*

PAQ/20 ROUL.

Hiboy CHEMISES ULTRA-LÉGÈRES
D'usage général. Onglet 1/2 coupe.

LETTRE N°19952 **398*** LÉGAL N°19953 **498***

FILE-PRO CHEMISES SUSPENDUES
Vert. LÉGAL N°18333 **397*** LÉGAL N°18335 **497***

FELLOWES. BOÎTES DE RANGEMENT À MONTAGE RAPIDE
N° 18368

Faciles à assembler dans un clin d'oeil! Acceptent chemises de format lettre ou légal (en sus).

999

PAQ/5

STANLEY ENSEMBLE TROIS PIÈCES
N° 11684

Comprend 1 agrafeuse standard: 5000 agrafes et un arrache-agrafe.

589*

ROTEX PERFORATEUR 3 TROUS REGLABLE
N° 11482

Capacité: 15 feuilles. Trou 9/32".

539*

SONY. DISQUETTES FORMATEES

DF/HD 3 1/2" N°17005. 1.44 Mo **1599**

DF/DD 3 1/2" N°17022. 720 Ko **999**

DF/HD 5-1/4" N°10482. 1.2 Mo **999***

DF/DD 5 1/4" N°14872. 360 Ko **599**

3M DISQUETTES FORMATEES

DF/HD 5 1/4" N° 15770 **1299**

DF/DD 3 1/2" N° 15772 **1199**

DF/HD 3 1/2" N° 15774 **1699**

O'SULLIVAN MEUBLE POUR ORDINATEUR MOBILE
N° 10045

33" h. x 28 1/16" lar. x 23 3/4" prof. Stratifié au riche fini chêne colonial. Plateaux de consultation inclinés. Tablettes pour clavier et imprimante coulissantes. Roulettes faciles à déplacer.

6999

CHAISE D'ÉTUDIANT

Base à 5 pieds. Roulettes à deux roues. Fabriqué au Canada. Gris (18508) Bordeaux (18510)

3999

GLOBAL INDUSTRIES CLASSEUR À BAS PRIX

29" h. x 15" l. x 18" p. Avec serrure. Noir (15473) Sable (15472) Blanc (15474)

2995

COPIES 5¢ CHACUNE (LIBRE-SERVICE)

POINTE CLAIRE

BUREAU EN GROS

3958, rue Dandurand
Montréal (Québec)
H1X 1P7

Téléphone: (514) 725-7245
Télécopieur: (514) 725-2796

ST-LÉONARD

BUREAU EN GROS

JEAN TALON EST

3011, rue Jean Talon Est
St-Léonard (Québec)
H1S 1K1

Téléphone: (514) 811-8111

MONTREAL

BUREAU EN GROS

AVENUE VIGOR

1000, rue de la Carrière
Montréal (Québec)
H3V 2G7

Téléphone: (514) 891-8911

LAVAL

BUREAU EN GROS

AUTOROUTE 640

1000, rue de la Carrière
Laval (Québec)
H7V 1A1

Téléphone: (514) 891-8911

ST-LAURENT

BUREAU EN GROS

CÔTE-VERTEU

1660, Côte-Vertu
St-Laurent (Québec)
H4R 1V1

Téléphone: (514) 891-8911

LASALLE

BUREAU EN GROS

CARRÉFOUR ANGLAIS

7214, Newman
Lasalle (Québec)
H8S 1R1

Téléphone: (514) 891-8911

HEURES D'OUVERTURE:

LUN. À VEN. 8h à 21h
SAMEDI 9h à 17h
DIMANCHE 11h à 17h


PRIX-CHOC POUR MEMBRE ADHESION GRATUITE!

AMEX, VISA, MASTERCARD, INTERAC

J'ai ma place dans ma famille... et ailleurs...?

Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

Du 13 au 19 mars 1994



Association du Québec pour l'intégration sociale

3958, rue Dandurand
Montréal (Québec)
H1X 1P7

Téléphone: (514) 725-7245
Télécopieur: (514) 725-2796

L'IRA maintient sa pression sur les gares de Londres

d'après Reuter et AFP
LONDRES

Des artificiers de la police ont désamorcé hier un engin explosif qu'ils soupçonnaient l'Armée républicaine irlandaise d'avoir placé devant une gare de chemin de fer de la banlieue sud de Londres pour maintenir la pression sur les autorités britanniques après trois attaques au mortier successives contre l'aéroport de Londres-Heathrow.

Le premier ministre britannique John Major a qualifié hier de « totalement méprisable » la politique de l'IRA, après ces trois attaques. « Que ce soit maintenant ou dans le futur », le mouvement républicain « ne parviendra pas à la table des négociations en utilisant des bombes », a déclaré M. Major à la Chambre des Communes. « Il n'y aura pas de négociations avec le Sinn Féin avant que l'IRA n'ait mis fin de façon définitive à la violence. Nous ne bougerons pas de cette position », a-t-il dit.

M. Major, qui a dénoncé le « mépris » de l'IRA pour la vie et la sécurité des gens, a cependant écarté la mise en place d'une politique autorisant les forces de l'ordre de « tirer pour tuer » en Irlande du Nord, comme le lui demandait un député.

L'engin désamorcé hier avait été découvert vers 08 h sous un pont routier enjambant la ligne

ferroviaire près de la gare de Sevenoaks, dans le Kent. Le trafic sur cette ligne très fréquentée par les banlieusards se rendant à cette heure-là à leur travail dans la capitale a dû être suspendu tandis que les policiers fouillaient le secteur, causant des retards considérables.

La police a affirmé qu'aucun avertissement codé préalable n'avait été reçu, contrairement à ceux que l'IRA adresse à la police peu avant un bon nombre de ses attentats afin de lui laisser le temps de procéder à l'évacuation du public.

L'IRA n'a pas non plus revendiqué cette tentative d'attentat mais, si elle en est bien à l'origine, cela pourrait signifier un retour à une tactique utilisée avec succès dans le passé pour causer le maximum de perturbations chez les Britanniques afin de leur marteler sa revendication fondamentaliste — leur départ d'Irlande du Nord.

Cette nouvelle tentative d'attentat intervient 48 heures après une troisième attaque contre Heathrow en cinq jours qui a semé le chaos aux deux aéroports londoniens fermés dimanche plusieurs heures à la suite de fausses alertes dans une ambiance de psychopse de l'attentat voulue par les républicains irlandais.

Au total, l'IRA a tiré 12 obus de mortier contre l'aéroport international le plus fréquenté du monde, mais aucun n'a explosé et les enquêteurs londoniens partagent

l'avis de leurs collègues d'Irlande du Nord et des nationalistes irlandais modérés, qui pensent que l'IRA voulait faire peur mais pas tuer — ce qu'elle a prouvé qu'elle savait faire.

S'appuyant sur l'effet médiatique de son action, l'IRA a réclamé de nouveau au gouvernement de Londres un dialogue pour discuter du fond de son plan pour

l'Irlande du Nord formulé en commun en décembre avec Dublin. Mais les dirigeants de Londres ont réitéré leur position que l'IRA devait d'abord renoncer à la violence.

D'après le chef de la police nord-irlandaise, le commissaire Terry Houston, l'IRA ne semblerait pas s'y préparer puisqu'elle a d'après lui mis au point un nou-

veau type de détonateur pouvant être déclenché à distance avec un simple rayon de lumière, donc avec plus de sécurité pour ses militants, mais beaucoup moins pour le public.

Au cours des dernières semaines, les forces de sécurité ont découvert que l'organisation avait adapté à des engins explosifs un déclencheur à télécommande uti-

lisé dans la photographie pour faire fonctionner un flash à distance.

Des phares d'automobiles, les gyrophares d'ambulances ou les minuscules rayons infra-rouge des télécommandes de verrouillage centralisé de plus en plus courants dans les voitures pourraient ainsi déclencher accidentellement une bombe.

Publi-Reportage Carrières dans le domaine du voyage

L'industrie du voyage, un monde fermé et difficilement accessible ? Depuis 1979, une institution privée a prouvé qu'après une formation de 4 mois les portes vous sont grand ouvertes.

■ Vous avez fait des études collégiales ou universitaires mais les emplois sont rares dans votre secteur de spécialisation ?

■ Vous avez quitté le marché du travail depuis quelques années et vous recherchez un travail intéressant ?

■ Vous travaillez actuellement, mais vous songez à réorienter votre carrière ?

■ Le domaine du voyage vous intéresse, vous n'avez pas fait d'études collégiales et vous vous demandez s'il y a des emplois intéressants pour vous ?

Formation technique

Sachez d'abord que, pour accéder, il faudra acquérir une solide formation technique: rien de très difficile, mais il faut connaître la terminologie technique du voyage, la tarification, le système de réservation informatisé, etc. En plus d'une bonne formation en géographie, vous devez connaître les produits offerts aux touristes et gens d'affaires et les caractéristiques des principales destinations.

L'industrie du voyage ne se limite pas aux agences de voyages. Il y a une foule d'entreprises qui offrent leurs services par l'entremise du réseau des agences de voyages et toutes ces entreprises aussi recherchent du personnel techniquement qualifié de tout âge.

Avant de choisir une école, assurez-vous qu'elle est reconnue par les employeurs. Découvrez par vous-même quelle

est la meilleure école. Faites votre propre sondage en demandant aux agences de voyages: *Quelle est la meilleure école ?* Vous allez alors découvrir que le Collège April-Fortier offre la formation professionnelle la plus reconnue.

Collège April-Fortier

En quelques mois, le Collège April-Fortier vous permet d'acquérir cette formation technique. Ce collège n'est pas un Cegep et, par conséquent, n'offre pas un enseignement général; le collège offre une formation professionnelle qui s'adresse d'abord et avant tout à une clientèle adulte qui recherche les outils nécessaires pour fonctionner dans le domaine du voyage. Fondé par des professionnels du voyage pour répondre aux besoins de cette industrie, le collège a la réputation d'être très branché sur les besoins de l'industrie.

Le collège vous permet donc de faire la transition entre votre situation actuelle et l'industrie du voyage; une fois dans l'industrie, vous découvrirez une quantité surprenante de postes diversifiés. Ce sera alors à vous d'orienter votre carrière selon vos goûts, vos forces et vos objectifs.

Vous pouvez aussi effectuer une transition graduelle en vous impliquant à temps partiel dans le domaine tout en conservant votre emploi actuel; cette approche vous permet de bénéficier des avantages de l'industrie et d'acquérir une expérience qui sera valorisée si un jour vous décidez de vous y impliquer à temps plein.

Programme

Le programme de formation d'une durée de 332 heures est suivi d'un stage d'au moins 30 heures en agence de voyages. Le programme est divisé en sept cours de telle sorte que vous pouvez le suivre à temps plein ou à temps partiel; le collège offre des cours de jour, de soir et du samedi.

Service de placement

En plus de répondre aux demandes provenant de l'industrie, le personnel du collège pourra vous orienter selon vos expériences passées, votre âge, les études que vous avez déjà faites et les objectifs que vous poursuivez. Comme il s'agit d'une industrie aux multiples ramifications avec des emplois de nature très diversifiée, le monde du voyage a besoin de personnes de tout âge, autant des diplômés universitaires que des personnes possédant une formation de niveau secondaire. Les étudiants se retrouvent très rapidement sur le marché du travail du fait que la direction du collège travaille en étroite collaboration et uniquement avec l'industrie du voyage; après 15 ans de réputation d'excellence, il n'est pas surprenant de retrouver un grand nombre d'ex-studiants à des postes importants dans toutes les sphères de l'industrie.

Prochains cours

Les prochains cours du jour débutent le 12 avril et le 4 juillet. Les cours du soir débutent le 5 mai et le 12 septembre; ceux du samedi, le 10 septembre. Nous vous offrons aussi la possibilité de suivre le programme en anglais du 25 mai au 23 août.



Gisèle April-Fortier

Vous avez le choix de suivre les cours en français ou en anglais. Ceux qui suivent les cours en anglais ont la possibilité de rédiger leurs examens en français s'ils le désirent. Il s'agit là d'une excellente occasion de se perfectionner en anglais tout en suivant une formation spécifique.

Renseignements

Si vous désirez en savoir davantage, contactez le Collège April-Fortier au 878-1414 ou au 521-1600; on vous fera parvenir une brochure explicative. Si vous le désirez, prenez rendez-vous avec un conseiller.

Pour mieux connaître l'industrie et les possibilités qu'elle vous offre, le collège offre gratuitement un cours de 3 heures, les mercredis 16 ou 23 mars à 19 h ou le vendredi 25 mars à 14 h. Vous aurez alors l'occasion de poser toutes les questions qui vous intéressent. S.V.P. Réservez.

Le collège est situé au 801 rue Sherbrooke Est (1er étage), au coin de St-Hubert, à deux minutes de la station de métro Sherbrooke (sortie Berril Est).

A la demande populaire nous prolongeons
NOTRE PROMOTION SPÉCIALE

100\$ DE RABAIS
SUR UNE PAIRE DE LUNETTES COMPLÈTE

Lunetterie la Baie

100\$ DE RABAIS
Sur présentation de ce bon, vous économiserez 100,00\$ à l'achat d'une paire de lunettes complète (verres et monture) d'une valeur minimale de 200,00\$.

Centre-Ville, Janina, Centre, Place, Fairview, Galeries, Garrefour, Place, Promenade, Mail, Galeries
rue de Catherine, Dorval, Rockland, Versailles, Pointe-Claire, d'Anjou, Laval, Rosemere, St-Bruno, Champlain, La Capitale
281-4707, 631-9686, 739-8453, 354-4968, 697-3122, 353-3249, 687-8801, 433-0923, 653-8372, 465-4605, 627-0262

HÂTEZ-VOUS, CETTE OFFRE PREND FIN LE 30 MARS 1994
Examen de la vue sur rendez-vous. Nous acceptons les ordonnances de l'extérieur.

Pour partager vos rêves et vos passions

En publiant une petite annonce sous la rubrique Compagnes et compagnons, La Presse vous offre un service gratuit de boîte vocale pour enregistrer votre annonce vocale et écouter vos messages.

Les utilisateurs de boîtes vocales reçoivent en moyenne 20 messages dans les jours suivant la publication. En rédigeant une petite annonce soignée et originale, certains reçoivent jusqu'à 60 messages.

Pas de frais cachés reliés à l'utilisation de votre boîte vocale. Si l'amour a un prix, c'est celui de votre annonce publiée dans La Presse, un point c'est tout!

compagnes compagnons
Laissez parler vos émotions

La Presse
Annonces classées 285-7111
La messagerie VOX-TEL, Montréal

FABRICVILLE
Économisez un pot d'or!

Ouvert dimanche 12 h - 17 h

1/2 PRIX! PATRONS VOGUE McCALL

1/3 PRIX! Avec achat de tissu et carte d'or

DOUBLURE POLYESTER 150 cm, Prix cour. 5,98 m, **3,99 m**

TISSUS DE FANTAISIE Collection Y.I.P. DE **10%** RABAIS

ÉCONOMISEZ 45% IMPRIMÉS JACQUARD MALIBU Prix cour. 14,98 m, **7,99 m**

ÉCONOMISEZ 55% TRICOTS FANTAISIE VARIÉS Prix cour. 7,98 m, **3,49 m**

Des tables et des tables de COTON et POLY/COTON IMPRIMÉ 250 m, Prix cour. jusqu'à 6,98 m

25% DE RABAIS COLLECTION NATURELLE 100% COTON • Coutil • Toile • Molleton • Gaze et plus encore. Prix cour. jusqu'à 9,98 m

25% DE RABAIS PURE • SOIE • LAINE

TOUS LES NOUVEAUX IMPRIMÉS CHALLIS DE RAYONNE 1/3 DE RABAIS! Prix cour. 8,98 m, **5,99 m**

GRAND CHOIX DE NOUVEAUX ARRIVAGES TISSUS MODE DERNIER CRI ÉCONOMISEZ **45%** JUSQU'À

1/3 DE RABAIS! CRÊPE VALENTINO 9,99 m, Prix cour. 14,98 m, **9,99 m**

ÉCONOMISEZ 100 \$ L'AUTENTIQUE MANNEQUIN DIANA 199,95 ch. Prix cour. 299,99\$ ch.

30% DE RABAIS Rouleau pour charpie, Broses Fantastiques, Détachant «LAVE» et plus encore

25% DE RABAIS DENTELLE COLLECTION «PARIS» ET BRISE-BISE Assorties. Prix cour. jusqu'à 11,98 m

1/2 PRIX! VOILAGES VARIÉS

FABRICVILLE
Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

PLACE VERSAILLES - 7275, rue Sherbrooke est	493-6666	LASALLE - 8489, boul. Newman	365-8045
RUE STE-CATHERINE - 354, rue Ste-Catherine ouest	866-1821	CHOMEDEY, LAVAL - 1205, boul. Labelle	688-1039
VILLE ST-LAURENT - 1240, boul. Laurentien / Marcel Laurin	334-0910	DUVERNAY, LAVAL - 1950, boul. de la Concorde	682-1880
NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - 6444, avenue Somerset	483-2885	ST-LÉONARD - 6854, rue Jean Talon est	989-0060
DORVAL - 2050, boul. St-Regis	683-4550	CENTRE GREENFIELD PARK - 443, boul. Taschereau	672-6884
MONTRÉAL - 1178, rue Beaumont	737-4755	TRACY/SOREL - 7000, boul. de la Plaza Tracy	746-0047

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

VISITEZ NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION AU 7760, RUE SHERBROOKE E., POUR DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES.